



POMME DE TERRE

Nouvelle opération de déstockage

P 07

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville à Béjaïa

Distribution de 3 018 logements AADL après 20 ans de retard

P 16



Agriculture

L'Algérie récolte sa première « culture stratégique »

POUR assurer une partie de son indépendance alimentaire, l'Algérie se dirige vers l'agriculture stratégique. Elle va connaître, pour la première fois et de manière expérimentale, la récolte du Colza. Ce sera dans la wilaya de Oued-Souf.

Commerce

L'Algérie ratifie l'accord portant création de la ZLECAF

L'Algérie a ratifié l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), selon un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n. 36.



BANQUES ET RESSOURCES NON-BANCAIRES

Des pistes pour le financement du déficit

Alors que les dépenses inscrites au titre de l'actuel exercice, dont le cadrage macroéconomique et financier a été légèrement révisé par l'avant-projet de loi de finances 2021, ont grimpé, aggravant le déficit budgétaire de plus de 330 milliards de dinars, se pose alors la question de savoir comment le gouvernement allait-il financer ce déficit, en période de baisse de la liquidité bancaire et de faibles disponibilités financières dans la BNR. (Perte de régulation des comptes financiers)

Partenariat

La formation professionnelle au service des porteurs de projets

Quatre (4) conventions de partenariat ont été signées entre la Direction de la formation et de l'enseignement professionnel (DFEP) et plusieurs dispositifs d'aide à l'emploi et des établissements en faveur des jeunes porteurs de projets, a-t-on

D'HORRIBLES IMAGES NOUS PARVIENNENT DE GHAZA :

UNE BOUCHERIE À CIEL OUVERT



LIRE LA PAGE 4

L'agression silencieuse contre les populations civiles confinées à Ghaza est menée de manière sauvage, bestiale et inhumaine. Une image étant plus parlante que tous les mots possibles et imaginables, nous nous contentons d'en publier quelques unes au risque d'horrorifier nos lecteurs.

Mais, pour douloureux que cela fut, il faut témoigner, documenter et récolter des preuves. Il faut juger ces criminels nazis, et mettre un terme à leurs innombrables et incommensurables exactions. Les sacrifices des enfants palestiniens ne doivent pas rester sans conséquences.

Non !

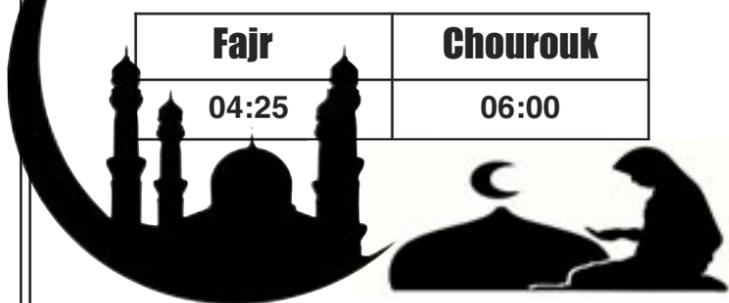
HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Lundi 17 Mai 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
12:46	16:30	19:31	21:00

Horaires de prière à Alger du Mardi 18 Mai 2021

Fajr	Chourouk
04:25	06:00



Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

M'sila : Un cadavre repêché dans un affluent de oued Mitar à Boussaâd

Les agents de la protection civile de la wilaya de M'sila ont repêché mardi le cadavre d'une personne non identifiée dans un affluent de l'oued Mitar dans la commune de Boussaâda, selon un communiqué de la direction de wilaya de ce corps constitué. Le cadavre a été découvert lors des recherches d'une victime emportée la semaine passée par les crues de l'oued Boussaâda à la suite des intempéries qu'a connues la wilaya, a indiqué la même source. Ce cadavre qui appartient à un homme a été repêché dans un affluent de l'oued Mitar dans la commune de Boussaâda près du siège de l'école normale supérieure, selon le communiqué qui a indiqué que l'identification du corps trouvé est en cours. Les intempéries enregistrés sur la wilaya de M'sila la nuit du 6 au 7 mai courant avaient causé la mort de cinq personnes tandis qu'une sixième personne portée disparue est toujours recherché en attendant l'identification du cadavre repêché. La personne encore recherchée est un homme dont la voiture a été trouvée vide dans oued Boussaâda vendredi passé. Le communiqué de la direction de la protection civile a indiqué qu'une équipe cynotechnique, des plongeurs et des spécialistes dans la recherche de disparus a rejoint lundi les équipes de recherche mobilisées le long de l'oued Mitar de Boussaâda.

AÏD EL FITR

Des médecins préconisent un confinement général

Pour la deuxième année consécutive, les musulmans célébreront la fête de l'Aïd El Fitr dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19.

En Algérie, on enregistre depuis quelques semaines une hausse des cas de contamination. A quelques jours de la célébration de la fête, les autorités sanitaires n'ont pas encore annoncé des mesures particulières pour cette occasion. Avec la recrudescence des contaminations et l'apparition des variants britannique, nigérian et indien, les praticiens de la santé craignent une explosion des hospitalisations au lendemain de la fête. Face à une telle éventualité, le président du Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMSP), le Dr Salah Laouar, propose un confinement général de deux ou trois jours pour préserver la santé de la population. «Si les autorités ne prennent pas les mesures adéquates, il y a risque de voir le nombre de cas augmenter dans un contexte marqué par un relâchement, voire un abandon des mesures barrières», alerte-t-il. Et



d'ajouter : «A chaque fois qu'il y a absence d'application des mesures coercitives et de sanction de la part des autorités, les citoyens ont tendance à oublier les gestes barrières». Selon le président du SNMSP, la situation épidémiologique est caractérisée par trois indicateurs importants qu'il faut prendre en compte. Le premier est lié à l'augmentation du nombre de cas quotidiennement, le deuxième a trait à l'augmentation du nombre de décès (10 décès). Le dernier concerne l'augmentation du nombre de cas atteints par des variants plus contagieux, ce qui complique davantage la situation. «Non seu-

lement, il y a une augmentation du nombre de cas, mais aussi l'apparition de nouveaux variants avec des complications graves, même chez les enfants et les jeunes. Ce qui risque de provoquer la saturation des hôpitaux», soutient Laouar. Selon lui, quelle que soit la situation, le risque d'une flambée des contaminations peut survenir à tout moment, même si l'Algérie fait partie des pays à faible prévalence de l'infection. «Il ne peut y avoir une amélioration de la situation si on change pas de comportement et si on continue à baisser la garde.

Législatives 2021

Seules 7 listes ont validé leur participation à Tizi Ouzou

Le RND, le FNA, le PVP, le PRA et le FJD pour les partis politiques et Thagmats et Hisne El Matine pour les indépendants sont les seules listes à avoir obtenu leur quitus pour participer aux élections législatives du 12 juin prochain. L'annonce nous a été faite par Youcef Gabi, le délégué local de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). «Quant aux 13 autres listes, elles ont été invitées à procéder au remplacement de leurs candidats, dont le dossier a fait l'objet d'un rejet suite aux enquêtes d'habilitation», ajoutera-t-il. Aussi, ces candidats, au nombre de 28, ont le droit de saisir le tribunal administratif et le Conseil d'Etat, seuls habilités à étudier dans le fond et dans la forme leurs recours et à procéder à leur acceptation ou leur rejet définitif. «A la date du 16 mai prochain, à minuit, dernier délai de rigueur, si les candidats dont les dossiers ont été rejetés n'ont pas été remplacés, c'est toute la liste qui sera rejetée», a rappelé Youcef Gabi.

DJERAD

Congé d'office pour les cadres de l'Etat candidats aux législatives

Le Premier Ministre, Monsieur Abdelaziz DJERAD, a instruit, ce jour Mardi 11 Mai 2021, les membres du Gouvernement et les Walis à l'effet de permettre aux cadres et personnel exerçant au niveau des institutions et administrations publiques ainsi que les entreprises publiques économiques qui sont candidats retenus lors des élections législatives du 12 Juin 2021, de bénéficier d'un congé d'office, et ce, dès le 17 Mai 2021. En outre, il y a lieu de préciser que le congé en question sera accordé à ces candidats à l'effet de leur permettre de mener leur campagne électorale.

LONDRES

Mahrez victime d'une tentative d'agression

L'international algérien de Manchester City, Riad Mahrez, a subi dans la soirée d'hier lundi 10 mai, une tentative d'agression à Londres, a rapporté ce mardi le journal britannique Daily Mail. En effet, Riad Mahrez, a été victime d'une tentative d'agression à sa sortie d'un restaurant à Londres. Accompagné de sa petite amie, Taylor Ward, un homme vêtu d'un survêtement noir s'en est pris à Mahrez, avant que les agents de sécurité du restaurant londonien n'interviennent (Images), a rajouté la même source.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
FONDATION NATIONALE ÉDITRICE

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTIL NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFUSION

QUEST-CENTRE-EST

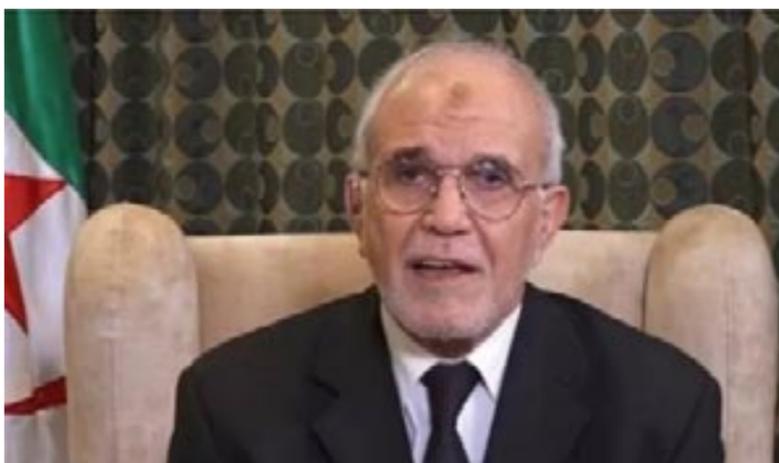
IMPRESSION

SIA

LÉGISLATIVES

L'ANIE réitère son engagement d'accompagner les candidats

Le président l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a réaffirmé, à Alger, "l'engagement" de son instance à accompagner la classe politique en écoutant les préoccupations des partis politiques et des listes électorales indépendantes en lice pour les législatives du 12 juin prochain. Supervisant l'opération de tirage au sort pour l'octroi des numéros d'identification aux partis politiques et aux listes indépendantes en lice pour les prochaines législatives, M. Charfi a affirmé que l'ANIE "s'engage à accompagner la classe politique représentée par les partis et les listes indépendants afin d'aplanir les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés avant cette échéance". Le même responsable a ajouté "qu'il rencontrera prochainement dans ce contexte certains représentants des listes électorales indépendantes, à leur demande", après avoir rencontré auparavant des représentants de 9 wilayas et sa rencontre avec des représentants de 16 partis politiques. Ces rencontres s'inscrivent -a-t-il expliqué- dans le cadre des "consultations que l'ANIE a ouvertes avec la classe politique afin de faire face aux éventuelles difficultés que les candidats pourraient rencontrer avant d'entrer dans le cours des législatives du



12 juin".

Evoquant l'importance des élections législatives, M. Charfi a affirmé que la lourde responsabilité qui pèse sur le pouvoir en organisant cette échéance électorale, intervient à un tournant sensible et dangereux qui requiert la maîtrise de tous ses détails". L'ANIE aspire que l'organisation de ce rendez-vous soit à la hauteur des attentes des candidats, a indiqué le président de l'ANIE fait savoir que les échos parvenus à l'instance qu'il préside relèvent une grande satisfaction de la classe politique".

Grâce aux concertations menées avec les acteurs politiques concernés par cette échéance, les obstacles survenus

ont été surmontés, a-t-il dit. Tous les obstacles, quelle qu'en soit leur nature, doivent être rattrapés. La nouvelle loi électorale a apporté plusieurs nouveautés dans les élections en Algérie", a-t-il assuré. S'agissant du tirage au sort d'octroi des numéros d'identification pour les partis politiques et les listes indépendantes, M. Charfi a précisé que ces numéros resteront en vigueur dès le début de la campagne jusqu'au jour du scrutin.

Le tirage au sort a permis d'octroyer les numéros d'identification à 28 partis politiques et à plus de 800 listes électorales indépendantes à travers les 58 wilayas.

AGRESSION ISRAËLIENNE CONTRE GHAZA

Goudjil appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités

Le Président du Conseil de la nation Salah Goudjil a appelé, hier, lors d'un entretien téléphonique avec le président du Parlement turc, Mustafa Şentop, la communauté internationale à "assumer pleinement ses responsabilités" par rapport à la question palestinienne, à travers des décisions permettant de mettre fin de manière "définitive et urgente" à cette tragédie.

"La question palestinienne et notam-

ment les conséquences de l'agression israélienne contre la Bande de Ghaza et les atteintes à l'intégrité du troisième Lieu Saint de l'Islam, El Qods, ont été au centre de l'entretien téléphonique entre les présidents des deux Chambres", souligne le communiqué du Conseil de la Nation.

"Les deux parties ont réitéré leur ferme condamnation et réprobation de la politique de colonisation exercée par l'entité sioniste, devant l'inaction

et la complicité de certains pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que, l'indifférence d'autres instances internationales concernées par le règlement de ce conflit, des parties qui ont toujours appliqué, la politique du deux poids deux mesures quant il s'agit de la protection du peuple palestinien et de la défense de son droit légitime à établir son Etat indépendant avec pour capitale El Qods", ajoute la même source.

BENBOUZID

«Il faut améliorer les prestations dans les urgences des polycliniques»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a mis l'accent, hier à Alger, sur la nécessité d'améliorer les prestations sanitaires dans les services des urgences, notamment dans les polycliniques.

S'exprimant en marge d'une visite dans des structures de santé à Alger, le ministre qui était accompagné du wali d'Alger, Youcef Chorfa a souligné la « nécessité d'améliorer les prestations sanitaires dispensées dans les services des urgences, notamment dans les polycliniques étant la première destination du malade et la structure sanitaire la plus proche de son lieu de résidence ».

M. Benbouzid qui inaugurerait le service des urgences de la Polyclinique 5 juillet à Bab Ezzouar, a indiqué que son département « œuvre à améliorer

les services des urgences au niveau des polycliniques en les dotant de toutes les spécialités et des moyens humains et matériels, notamment de laboratoires et de services de radiologie pour une meilleure prise en charge des patients ».

Réhabilitation du service de radiologie du CHU Mustapha Pacha

Au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Pacha, le ministre a inauguré l'unité de triage médical des urgences, estimant qu'elle permettra une meilleure maîtrise de la situation en cas d'affluence importante des malades ». Il a réaffirmé, par ailleurs, l'importance de « réserver une entrée aux cas urgents en vue d'éviter l'encombrement enregistré au niveau des entrées du CHU situé au cœur d'Al-

ger ». Au niveau du même CHU, M. Benbouzid s'est enquis du taux d'avancement des travaux de réhabilitation du service de radiologie qui a été doté d'équipements médicaux sophistiqués, ce qui permettra, selon le ministre, de « prendre en charge un nombre important des cas difficiles transférés auparavant à l'étranger ». Concernant la réouverture des frontières, le ministre a souligné que « la décision de réouverture des frontières terrestres et aériennes relève des prérogatives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune ». « Le rôle du ministère consiste à fournir des informations sur la situation épidémiologique due à la pandémie de Covid-19 ainsi que la propagation des nouveaux variants et la proposition de protocoles sanitaires appropriés pour un meilleur contrôle de la propagation de la pandémie ».

LÉGISLATIVES

Début jeudi 20 mai de la campagne électorale

La campagne électorale pour les législatives du 12 juin 2021 débutera jeudi 20 mai pour s'achever 3 jours avant le jour J, sachant qu'elle est déclarée ouverte 23 jours avant la date du scrutin, selon la nouvelle loi organique relative au régime électoral. En effet, l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral stipule que "la campagne électorale est déclarée ouverte 23 jours avant la date du scrutin" et "s'achève 3 jours avant la date du scrutin".

Elle énonce également que "nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit", faire campagne, en dehors de la période prévue par la loi et que tout candidat aux élections "bénéficie d'un accès équitable aux médias audiovisuels autorisés, en application de la législation et de la réglementation en vigueur". La loi relève aussi que tout candidat ou personne qui participe à une campagne électorale doit s'abstenir de tenir tout discours haineux et toute forme de discrimination, et que l'utilisation de langues étrangères durant la campagne électorale est interdite.

Le texte de loi interdit, en outre, l'utilisation de tout procédé publicitaire commercial à des fins de propagande durant la période de la campagne électorale ainsi que la diffusion et la publication de sondage portant sur les intentions de vote des électeurs 72 heures avant la date du scrutin sur le territoire national et 5 jours pour la communauté nationale établie à l'étranger.

La loi prévoit, par ailleurs, que des surfaces publiques réservées à l'affichage des candidatures sont attribuées équitablement à l'intérieur des circonscriptions électorales. "Toute autre forme de publicité, en dehors des emplacements réservés à cet effet, est interdite", ajoute le texte.

Il est, entre autre, interdit, sauf dispositions législatives contraires, "l'utilisation à des fins de propagande électorale, des biens ou moyens d'une personne morale publique ou privée, institution ou organisme publics". "Est interdite à des fins de propagande électorale, l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, des lieux de culte, des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements d'éducation, d'enseignement et de formation, quelle que soit leur nature ou appartenance", prévient la loi.

Au volet financement, la loi stipule que la campagne électorale est financée notamment au moyen de ressources provenant de la contribution des partis politiques constituée des cotisations de leurs membres et des revenus liés à l'activité du parti, de l'apport personnel du candidat, des dons en numéraire ou en nature provenant des citoyens personnes physiques et des aides éventuelles que peut accorder l'Etat aux jeunes candidats dans les listes indépendantes aux élections législatives et locales.

La loi interdit à cet égard à tout candidat à une élection "de recevoir, d'une manière directe ou indirecte, des dons en espèces, en nature ou toute autre contribution, quelle qu'en soit la forme, provenant d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère".

Boukadoum prend part à la réunion ministérielle de l'OCI sur la Palestine

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a pris part dimanche aux travaux de la réunion ministérielle extraordinaire du Comité exécutif de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) au niveau des ministres des Affaires étrangères, consacrée à la situation dans les territoires palestiniens occupés, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, qui s'est tenue par visioconférence, a été "consacrée à l'examen de la situation qui prévaut dans les territoires palestiniens occupés, suite aux agressions israéliennes qui ciblent en particulier la ville d'Al Qods Al-Sharif et la bande de Ghaza", précise le communiqué.

Les travaux du Comité exécutif ont été sanctionnés par l'adoption d'une déclaration aux termes de laquelle, l'OCI condamne "les agressions abjectes commises par les forces d'occupation contre le peuple palestinien, et réitère, par la même occasion, son soutien aux droits légitimes du peuple palestinien, y compris l'établissement de son Etat avec Al Qods Al-Sharif comme capitale", ajoute le communiqué.

COMMERCE

L'Algérie ratifie l'accord portant création de la ZLECAF

L'Algérie a ratifié l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), selon un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n 36.

« Est ratifié et sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine, signé à Kigali, le 21 mars 2018 », est-il indiqué dans ce décret présidentiel n 21-133, signé le 5 avril dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Selon l'accord portant sa création, la ZLECAF vise à créer un marché unique pour les marchandises et les services facilité par la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain et conformément à la vision panafricaine d'une "Afrique intégrée, prospère et pacifique" telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063.

De plus, il s'agit à travers cet accord de créer un marché libéralisé pour les marchandises et services à travers des cycles successifs de négociations, de contribuer à la circulation des capitaux et des personnes physiques et faciliter les investissements en s'appuyant sur les initiatives et les développements dans les Etats parties.

Autre objectif mentionné, celui de



poser les bases de la création d'une union douanière continentale à un stade ultérieur, promouvoir et réaliser le développement socio-économique inclusif et durable, l'égalité de genres et la transformation structurelle des Etats parties et renforcer la compétitivité des économies des Etats parties aux niveaux continental et mondial.

Il s'agit également de "promouvoir le développement industriel à travers la diversification et le développement des chaînes de valeurs régionales, le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire, de résoudre les défis de l'appartenance à une multitude d'organisations qui se chevauchent, et accélérer les processus d'intégration régionale et continentale". Parmi les objectifs spécifiques

de l'accord, figurent aussi l'élimination progressive des barrières tarifaires et non-tarifaires au commerce de marchandises, la libéralisation progressive du commerce des services et la coopération en matière d'investissement, de droit de propriété intellectuelle et de politique de concurrence. En outre, il s'agit pour les Etats parties de la Zlecaf de coopérer dans tous les domaines liés au commerce, de coopérer dans le domaine douanier et dans la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges, d'établir un mécanisme de règlement des différends concernant leurs droits et obligations et d'établir et de maintenir un cadre institutionnel de mise en œuvre et de gestion de la zone.

ONILEV

Nouvelle opération de déstockage de la pomme de terre

L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a procédé, à une nouvelle opération de déstockage de la pomme de terre à injecter dans les différents marchés de gros à travers le pays afin de faire face à la hausse des prix et de contrer les spéculateurs, indique un communiqué de l'Office.

Réalisée en collaboration avec 31 opérateurs, cette opération de déstockage a concerné 13 wilayas, à savoir Alger, Boumerdes, Blida, Tipaza, Ain Defla, Médéa, Bouira,

Relizane, Chlef, Mascara, El Taref, M'sila et Skikda, précise le communiqué.

Cette opération vise à stabiliser les prix et à contrer les spéculateurs en approvisionnant les marchés de gros de quantités suffisantes de ce produit de large consommation, notamment en prévision de l'Aïd El-Fitr et de la reprise d'activité de restauration.

A ce titre, l'ONILEV a appelé les consommateurs à ne pas céder à la spéculation à travers la consommation rationnelle, notamment en ces derniers jours qui connaissent une ré-

colte modeste dans les champs de Mostaganem et d'Ain Defla, sans oublier l'arrêt de l'activité des agriculteurs et des marchés de gros à l'occasion de l'Aï El Fitr.

Cependant, l'Office a assuré que les prix de la pomme de terre vont se stabiliser dans les jours à venir avec l'arrivée sur le marché de la production des wilayas de Médéa, Bouira et Boumerdes.

Durant la période de soudure, l'ONILEV avait procédé à l'approvisionnement du marché national avec plus de 36.000 tonnes de pomme de terre.

AGRICULTURE

L'Algérie récolte sa première « culture stratégique »

Pour assurer une partie de son indépendance alimentaire, l'Algérie se dirige vers l'agriculture stratégique. Elle va connaître, pour la première fois et de manière expérimentale, la récolte du Colza. Ce sera dans la wilaya de Oued-Souf.

Selon le ministère de l'Agriculture, le coup d'envoi de la campagne de moisson du colza, qui entre dans la production de l'huile de table, va commencer aujourd'hui. Pour cette première campagne, une superficie de plus de 3000 hectares a été consacrée à la culture du colza dont près de 1000 ha ont été réservés à la production de la semence en vue d'assurer les besoins des campagnes à venir, a fait savoir le communiqué.

Selon le ministère, la culture du Colza avait suscité un engouement chez les agriculteurs notamment les céréaliers qui l'ont introduite pour faire l'assolement avec les céréales et résorber ainsi la jachère, et ce, à travers 29 wilayas. Cette première campagne a connu, aussi, une mobilisation accrue des services du secteur qui ont assuré un accompagnement technique adéquat aux agriculteurs depuis les semis jusqu'aux moissons, a ajouté le communiqué.

« Toutes les conditions sont réunies pour accueillir la récolte dont la mobilisation de moissonneuses batteuses adaptées à la culture du colza, des points de collecte par wilaya ainsi que des moyens logistiques permettant le transfert de la production vers les unités de transformation », a noté le ministère, tout en assurant que des comités de pilotage ont été installés au niveau central et local afin de suivre l'opération sur le terrain.

Afin de réussir cette « première campagne dans l'histoire du secteur », le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani, a donné des instructions pour accompagner les agriculteurs, a-t-on également précisé.

Selon les spécialistes, cette première expérience de la culture du Colza a donné au niveau de cette exploitation expérimentale un rendement de 27 quintaux à l'hectare, jugé "très encourageant", à considérer le fait qu'elle est menée sur un sol sablonneux "pauvre" et sans fertilisant organique ou chimique, expliqué Ahmed Allali, spécialiste en agronomie saharienne.

Le résultat est tout aussi "honoré" comparativement aux rendements obtenus dans les pays voisins, à savoir entre 30 et 40 quintaux/hectare, sur des sols non sablonneux et avec un apport en fertilisants (organique et chimique), a ajouté la même source. M.Allali a fait savoir, par ailleurs, que tout au long du processus expérimental de culture du Colza cette saison, l'accent a été mis sur l'importance de prévoir ce genre cultural dans le cycle agraire dans le

Sud, en vue de réhabiliter les terres dégradées et "appauvries" et de fertiliser les sols et les rendre productifs, sachant que la wilaya d'El-Oued en compte à elle seule quelque 60.000 hectares.

Le colza fait partie des cultures industrielles stratégiques (oléagineuses, sucrières, maïs) que compte développer l'Algérie dans les quatre prochaines années en vue de réduire ses importations notamment en huiles alimentaires, en sucre et en aliment de bétail.

Un programme de développement de ces cultures a été inscrit dans la feuille de route du secteur pour la période 2020-2024, a souligné le ministère.

Saïd Sadia

PARTENARIAT

La formation professionnelle au service des porteurs de projets

Quatre (4) conventions de partenariat ont été signées entre la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) et plusieurs dispositifs d'aide à l'emploi et des établissements en faveur des jeunes porteurs de projets, a-t-on appris samedi d'un cadre de ce secteur. Les conventions ont été signées par la DFEP et l'antenne locale de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), la Direction de l'environnement (DE), le secrétariat de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et le bureau local de l'Académie nationale de la sécurité routière (ANSR), a précisé à

l'APS le chef du service de l'apprentissage au sein de cette direction, Redha Goubi. L'accord conclu avec la Direction de l'environnement inclut la prise en compte de la dimension environnementale dans le parcours de formation professionnelle et porte sur la prise en charge des besoins du secteur de l'environnement dans le domaine de la formation, notamment celle liée à l'apprentissage. La deuxième convention signée avec le secrétariat de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, consiste en l'installation des professionnels parmi les artisans et commerçants et la certification des compétences professionnelles en

prenant compte leurs expériences et connaissances, a-t-il noté. La même source a ajouté dans ce même contexte que l'accord conclu avec le bureau de wilaya de l'Académie nationale de la sécurité routière, vise à organiser une journée d'étude et d'information et de sensibilisation au profit des stagiaires et des travailleurs du secteur de la formation professionnelle dans le cadre de la prévention des accidents de la circulation routière. Aussi, d'autres conventions seront signées "prochainement" avec le secteur de la culture et des arts afin de mettre en exergue la dimension culturelle et artistique de cette wilaya, accompagner les jeunes diplômés



des établissements de formation professionnelle, porteurs d'idées et des projets innovants, et les encourager à l'exécution de

leurs projets, dans le domaine de la culture et des arts, a-t-on fait savoir de même source.

BANQUES ET RESSOURCES NON-BANCAIRES

Des pistes pour le financement du déficit

Alors que les dépenses inscrites au titre de l'exercice, dont le cadrage macroéconomique et financier a été légèrement révisé par l'avant-projet de loi de finances 2021, ont grimpé, aggravant le déficit budgétaire de près de 530 milliards de dinars, se pose alors la question de savoir comment le gouvernement allait-il financer ce déficit, en période de baisse de la liquidité bancaire et de faibles disponibilités financières dans la FRR (Fonds de régulation des recettes financières). Lequel assurait jusqu'au début 2017 la mission de couvrir les déficits chroniques du budget, aggravés par la baisse des recettes dès le lendemain du choc pétrolier de la mi-2014. Le déficit du précédent exercice a été financé, lit-on dans l'avant-projet de loi de finances 2021, aux travers de trois formules combinées, à savoir le financement bancaire, le financement non-bancaire et les prélèvements du fonds de régulations des recettes. Financement non-bancaire signifie, faut-il le souligner, le recours aux mécanismes de la politique monétaire. Il s'agit, plus précisément, de mobiliser une partie des réserves et affectations constituées par la Banque centrale en les mettant à disposition du trésor sous forme de bons. La banque centrale et le



trésor public ont procédé courant 2020 au rachat d'importants crédits bancaires communs au moyen d'un refinancement des bons du Trésor. En outre, le déficit de 2020 a été financé par une partie de la liquidité bancaire libérée au moyen des mécanismes monétaires mis en place par la banque centrale dès mars 2020. Il s'agit, entre autres, de la baisse du taux des réserves obligatoires et la dispense de certains établissements financiers de l'obligation de constituer un coussin de sécurité. Pour ce qui est du déficit de

l'actuel exercice, révisé à la hausse par l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2021, à -3310,8 milliards de dinars, son financement dépendra de la capacité de la banque centrale à libérer plus de liquidité afin de permettre aux banques de la place de financer l'économie. Mais pas seulement. Encore une fois, le gouvernement devrait faire appel aux financements non-bancaires, à travers la mise à profit du trésor des ressources nécessaires à sa contribution au financement du déficit.

L'effet hausse des cours du brut

Ces ressources proviendraient des réserves de la banque d'Algérie et, probablement, du financement non conventionnel, dont l'usage devrait s'arrêter en 2022, selon les conditions arrêtées en 2017, dans le cadre des correctifs apportés à la loi sur la monnaie et le crédit, autorisant le gouvernement à recourir à la planche à billets. Outre le déficit budgétaire, le gouvernement devrait garder un œil sur l'état des comptes extérieurs, dont le déficit de la balance des paiements reste inchangé dans l'avant-projet de LFC 2021, comparativement au déficit prévu dans la loi budgétaire principale de 2021. Le déficit de la balance des paiements a été aggravé en 2020 par celui de la balance commerciale ; lequel atteignant de 11,9 milliards de dollars, contre un déficit de 6,01 milliards de dollars seulement en 2019, soit un creusement du déficit de près de 6,0 milliards de dollars. L'aggravation du déficit commercial est en relation principalement avec le recul du niveau des exportations qui ont baissé de 37,5% durant l'année 2020, plus important que celui enregistré par les importations de marchandises. Le niveau

des prix du brut de cette année laisse entrevoir un léger mieux quant à l'évolution du déficit commercial et, plus globalement, celui de la balance des paiements qui, rappelons-le, a un effet corrosif sur le solde global des réserves de change. D'ailleurs, dans l'avant-projet de loi de finances 2021, le gouvernement fait constater que deux agrégats (exportation d'hydrocarbures et fiscalité pétrolière) ont été revus, légèrement, à la hausse pour tenir compte du niveau des quantités exportées affichées dans le dernier PMT de Sonatrach 2021-2025 du 03 décembre 2020. Compte tenu de ces nouveaux éléments, l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2021 s'attend à ce que les exportations d'hydrocarbures atteignent 23,63 milliards de dollars à la fin de l'année 2021, contre 23,21 milliards de dollars prévues dans la LF 2021. Les importations de biens devraient se situer en revanche à 30,42 milliards de dollars, contre 30,05 milliards de dollars prévues dans la LF 2021. L'évolution de ces deux agrégats fait ressortir un solde de la balance des paiements de -3,68 milliards de dollars contre -3,60 milliards de dollars prévu dans la LF initiale pour 2021.

Yani. T.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Forte hausse des exportations hors-hydrocarbures

Le gouvernement a parié sur une forte augmentation des exportations hors-hydrocarbures et les premiers signes de cette quête commencent à apparaître. Les exportations hors pétrole et gaz ont ainsi fortement augmenté durant les premiers mois de l'année en cours. Selon un bilan du ministère du Commerce, les exportations de l'Algérie hors hydrocarbures ont enregistré une hausse de 58,83 % durant le premier trimestre 2021 en comparaison de la même période de l'année passée. D'après le bilan, la valeur des exportations a atteint 870,33 millions de dollars durant le premier trimestre contre 547 millions de la même période de 2020, soit une hausse de 58,83%. Les exportations hors hydrocarbures ont représenté 11,30% du total d'export entre janvier et mars 2021, un taux réalisé par 714 entreprises d'export. Parmi les filières les plus exportatrices, le ciment a connu une hausse

de 96,19% avec un chiffre de 37,85 millions de dollars, le sucre à 102 millions de dollars soit (+65,71 %), les dattes à 37,11 millions de dollars soit (+40,62 %) et les engrais à 226,85 millions de dollars (10,96%). Selon le document du ministère des Finances, les huiles et d'autres produits dérivés du charbon distillé ont atteint une valeur de 124 millions de dollars, soit une hausse de 75%. A cela s'ajoutent l'exportation des produits alimentaires qui était de l'ordre de 169 millions de dollars, soit une hausse de 51%. C'est la première fois que les exportations hors-hydrocarbures ont atteint ce niveau. Les exportations hors hydrocarbures ont atteint, en 2020 plus de 2,26 milliards de dollars, contre 2,58 milliards en 2019, soit une baisse de 312 millions de dollars (12,59%). Par les chiffres, cette baisse des exportations hors hydrocarbures, s'expliquerait par le gel de l'exportation de certains produits stratégiques, en raison de la pro-

pagation de la pandémie du nouveau coronavirus, depuis le mois de mars 2020, selon ce haut responsable du ministère du Commerce. Les engrais minéraux et chimiques figurent en tête de liste des produits nationaux vendus à l'étranger. Ils ont rapporté 733,97 millions de dollars en 2020 contre 728,48 millions en 2019 soit une hausse de 0,75%. 303 millions de dollars ont été générés par l'exportation du sucre en 2020 contre 260 millions de dollars en 2019, réalisant un bond de 16,80%, tandis que les exportations de ciment ont atteint 81,8 de dollars pour 60,60 millions de dollars en 2019 alignant une augmentation de dollars 34,87%. Les exportations de dattes ont rapporté de leur côté 73,03 millions de contre 63,78 millions de dollars, progressant ainsi de plus de 14%. Plus de 1 200 exportateurs ont participé à ces opérations.

Saïd Sadia

POMME DE TERRE

Nouvelle opération de déstockage

L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a procédé, samedi, à une nouvelle opération de déstockage de la pomme de terre à injecter dans les différents marchés de gros à travers le pays afin de faire face à la hausse des prix et de contrer les spéculateurs, indique un communiqué de l'Office. Réalisée en collaboration avec 31 opérateurs, cette opération de déstockage a concerné 13 wilayas, à savoir Alger, Boumerdes, Blida, Tipaza, Aïn Defla, Médéa, Bouira, Re-

lizane, Chlef, Mascara, El Taref, M'sila et Skikda, précise le communiqué. Cette opération vise à stabiliser les prix et à contrer les spéculateurs en approvisionnant les marchés de gros de quantités suffisantes de ce produit de large consommation, notamment en prévision de l'Aïd El-Fitr et de la reprise d'activité de restauration. A ce titre, l'ONILEV a appelé les consommateurs à ne pas céder à la spéculation à travers la consommation rationnelle, notamment en ces derniers jours qui connaissent une récolte

modeste dans les champs de Mostaganem et d'Aïn Defla, sans oublier l'arrêt de l'activité des agriculteurs et des marchés de gros à l'occasion de l'Aï El Fitr. Cependant, l'Office a assuré que les prix de la pomme de terre vont se stabiliser dans les jours à venir avec l'arrivée sur le marché de la production des wilayas de Médéa, Bouira et Boumerdes. Durant la période de soudure, l'ONILEV avait procédé à l'approvisionnement du marché national avec plus de 36.000 tonnes de pomme de terre.

MARCHÉ PÉTROLIER

Les stocks excédentaires épuisés

Les stocks excédentaires de pétrole accumulés pendant la pandémie de Covid-19 ont été presque complètement épuisés avec une reprise de la demande à mesure que des programmes de vaccination sont déployés aux États-Unis et en Europe, contribuant à stimuler le trafic routier. Mais des notes de prudence demeurent dans les derniers rapports des principales agences mondiales de prévision pétrolière. L'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'administration américaine d'information sur l'énergie (EIA) et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) se sont accordées à dire que les stocks de pétrole accumulés dans les pays développés de l'OCDE ont pratiquement disparu, car les producteurs réunis sous la casquette de l'Opep+ ont maintenu la discipline, tandis que la demande s'est nettement redressée. Les stocks commerciaux excédentaires dans les pays de l'OCDE, qui ont grimpé jusqu'à 270 millions de barils au-dessus de leur moyenne de 2015-2019, ont baissé à des niveaux remarquablement bas. Cette baisse des excédents du marché était d'ailleurs l'objectif fixé en janvier par le ministre saoudien de l'Énergie, le prince Abdelaziz Ben Salman, pour mesurer le succès des tentatives des producteurs de pétrole de rééquilibrer les marchés pétroliers après que la pandémie ait déclenché une chute sans précédent de la demande mondiale de pétrole l'année dernière. Cette baisse importante des stocks ne signifie cependant pas que les producteurs vont soudainement rouvrir les robinets et inonder le marché. La demande au deuxième trimestre est toujours d'environ 4 millions de barils par jour de moins que la moyenne de la même période de 2019, selon l'AIE et l'Opep, alors que l'EIA voit que le déficit est d'environ 3,4 millions de barils. Une étude des dernières perspectives montre qu'il y a bel et bien des raisons plaidant en faveur de la prudence. L'AIE et l'EIA ont d'ailleurs réduit leurs prévisions de croissance de la demande de pétrole cette année dans leurs derniers rapports distincts, tandis que l'Opep s'est bien gardée de laisser ses perspectives inchangées. L'AIE s'attend à ce que la demande de pétrole augmente de seulement 5,42 millions de barils par jour en moyenne cette année, contre une prévision initiale de 5,69 millions de barils il y a un mois.

Yani. T.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Des dealers arrêtés dans plusieurs wilayas

Pour veiller à la tranquillité des citoyens, les services de sécurité multiplient la traque des trafiquants de drogue. Des opérations, parfois très importantes, se sont déroulées ces derniers jours dans plusieurs wilayas du pays.

Ainsi, à Mostaganem, la brigade mobile de la police judiciaire

(BMPJ) a réussi à démanteler une bande de trafic de drogue et de comprimés de psychotropes et de falsification de billets de banque, a-t-on appris dimanche auprès de la sûreté de wilaya.

L'opération a été déclenchée suite à des informations selon lesquelles un des membres de cette bande composée de repris de justice tentait de vendre une quantité de drogue et de comprimés de psychotropes dans un quartier de la ville de Mostaganem, a-t-on indiqué.

Après la surveillance du suspect, la perquisition du domicile du mise en cause sur autorisation du procureur de la République territorialement compétent a permis aux policiers de découvrir 450 comprimés de psychotropes

et une plaquette de drogue de 45 grammes, ainsi qu'une arme blanche, a précisé la même source.

Au Sud du pays, une quantité globale de 1,19 tonne de kif traité a été saisie dans deux opérations distinctes menées dans les régions de Tabelbella et Adrar, a-t-on appris dimanche auprès de la direction régionale des Douanes à Bechar. La première opération a permis la saisie de 533,5 kg de kif traité dissimulés dans un véhicule tout terrain, et ce au cours d'une opération de contrôle, de surveillance et de recherches à travers les vastes étendues désertiques frontalières de la région de Tabelbella (wilaya de Béni-Abbès), a précisé la sous-direction de l'informatique et de la communication. Deux (2) présumés trafiquants de drogue ont été interpellés au cours de cette opération menée par les douaniers avec l'appui des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a-t-on ajouté. A Alger, les services de Sûreté ont éliminé durant le mois du Ramadhan dernier 1047 affaires liées à la drogue et aux psychotropes, a indiqué samedi le bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les services de la Sûreté d'Alger ont éliminé durant le mois du Ramadhan dernier 1047 affaires liées à la drogue

et aux psychotropes impliquant 1074 personnes, a précisé la même source ajoutant que ces opérations ont permis de saisir 08 kg et 780 grammes de cannabis, 4506 comprimés psychotropes, 05,7 grammes de cocaïne et 25 grammes d'héroïne. Les mêmes services ont enregistré 248 affaires de port d'armes blanches impliquant 248 individus. Ces opérations ont permis de saisir 3030 armes blanches de différents types et calibres.

Au niveau national, les services de la Sûreté nationale ont procédé, durant le 1er trimestre 2021, à l'arrestation de 632 individus impliqués dans des affaires de consommation et de trafic de drogue et de détention d'armes blanches, annonce la DGSN. La même source fait état, dans ce sens, de 2384 interventions durant la période considérée grâce aux caméras de surveillance installées au niveau des wilayas d'Alger, Oran, Blida, Constantine, Sétif, Annaba et Ghardaïa. Le suivi en temps réel depuis les salles des opérations de Sûreté de wilayas en coordination avec les services opérationnels a permis l'identification et l'arrestation de 632 mis en cause dans des affaires de consommation et de trafic de drogue et de détention d'armes blanches.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
À BOUIRA
Un imbroglio total

Alors qu'au niveau national, l'heure est à la réunion avec les partis et les représentants des listes indépendantes pour arrêter en commun accord ce samedi les temps d'antenne à travers les chaînes et radios nationales, et locales ; à Bouira, et à 48 heures du début officiel de la campagne électorale, rien n'a filtré concernant les listes des partis politiques et celles des indépendants qui s'engageront dans cette course électorale. Samedi, le président de l'Anie que nous avons contacté nous dira que jusqu'à ce jour, les listes définitives n'étaient pas encore arrêtées puisque, selon lui, les recours introduits par les 52 candidats n'ont pas encore été tranchés auprès de la Chambre administrative et du Conseil d'État. La seule information disponible concerne les 40 listes qui seront présentes, après le rejet de trois sur les 43 initialement acceptées, deux partis et une indépendante pour des raisons liées au seuil de signatures non atteint, selon toujours le président de l'Anie de Bouira. En outre, hier encore, alors que les tableaux d'affichage de la campagne électorale ne sont pas encore installés, du moins au niveau du chef-lieu de Bouira et plusieurs autres communes, notamment celles qui sont hostiles à ces élections, situées dans la région berbérophone de la wilaya dont l'option est le rejet total ; le président de l'Anie a indiqué que 83 salles sont réquisitionnées à travers les 45 communes de la wilaya. Elles abriteront les meetings et autres rencontres électorales, et le tirage au sort concernant les dates et horaires qui seront réservés pour chacun des 18 partis politiques et des 21 listes indépendantes qui seront en compétition pour les sept sièges alloués à la wilaya de Bouira sera effectué aujourd'hui, soit à une journée du début officiel de la campagne électorale. Il est vrai que même si le début de la campagne électorale est prévu pour demain lundi, la majorité des partis et des indépendants en lice choisissent la dernière semaine de campagne pour faire le plein en multipliant les meetings et autres rencontres de proximité.

BEJAIA

Journée sans voitures
à Seddouk

La ville de Seddouk, localisée au cœur de la Soummam, à 60 km au sud-ouest de Bejaia, a organisé, samedi, une journée sans voitures avec comme but majeure, faire prendre conscience sur la nécessité de lutter contre la pollution automobile et par ricochet agir pour préserver l'environnement. Initiée par l'association écologique "Seddouk écologie permanente" (S.E.P) sous le thème générique "Ensemble changeons nos comportements", la manifestation a valu par le maintien volontaire des véhicules dans leurs aires de stationnement. Parallèlement, cette initiative a été aussi marquée par l'animation d'une foule d'activités culturelles et de loisirs pour en faire une journée de fête et de distraction et surtout d'utilité publique, alternant théâtre et musique de rue, plantation d'arbres, exhibition d'arts martiaux, rencontres sportives et expositions. "Tous les moyens possibles ont été réunis pour mobiliser la population", expliquera Idjed Malek, président de l'association S.E.P, laquelle, par cette sortie ne vise rien d'autre que donner "un nouveau souffle à l'environnement dans la région" et à favoriser la promotion de bons gestes civiques et écologiques, à travers le respect du milieu naturel et sa préservation contre la pollution sonore, de l'air liée au trafic routier, entre autre et des déchets ménagers, soit "tout ce qui peut aider et favoriser le changement de nos comportements dans notre environnement", a-t-il soutenu. Dans ce contexte, l'effort a été fortement axé sur les enfants et les écoliers pour les sensibiliser au geste écologique et ancrer en leur sein une culture plus soucieuse de l'environnement et de la propreté de leurs cadres de vie. A ce titre, les expositions dressées, à l'occasion et célébrant les produits traditionnels et biologiques, en sont les exemples, dira une exposante, venue y participer avec des couffins en osier. Au-delà de son volet environnemental intrinsèque, la manifestation a pris des allures de fête et de rencontres ayant drainé des centaines de familles et a mobilisé même dans les communes limitrophes de Sidi-Aich et d'Akbou, des visiteurs qui n'ont pas pu faire autrement que d'y venir en voiture. Une entorse à l'esprit de la manifestation mais qui valait la chandelle du déplacement. Peut-être que l'occasion va leur donner la possibilité, à l'avenir, de voyager plus dans les transports en communs, très fournis du reste dans la région.

Le patrimoine de Miliana,
une richesse à valoriser

"A la faveur du riche patrimoine dont dispose cette cité de citoyens par excellence, peuplée de descendants d'Andalous, de Kourouglis et de Berbères du Zaccar, Miliana, cité antique érigée durant la période romaine, et dont la prospérité lui a valu, plus tard, le nom de -Meliana- (emphie de richesses), ne pouvait qu'être classée en tant que secteur sauvegardé", affirme l'ex-directeur du musée de la ville, Abass Kébir Benyoucef.

Auteur de plusieurs livres dont notamment "Abdelmoumen Ibn Ali, Le Chevalier du Maghreb", "L'Histoire de l'Algérie", "Rais Hamidou, le corsaire d'Alger", "Figures héroïques du Maghreb" "El Kahina, la reine des Aures"

et "17 octobre 1961, il s'est attardé sur l'aspect histoire de la ville.

Il a, à ce propos, noté que Miliana a longtemps abrité l'Emir Abdelkader qui s'y était établi une bonne partie de sa vie, et dont l'ancienne demeure, un édifice de style mauresque situé en plein centre-ville, a été restauré et aménagé en musée.

Le musée comprend plusieurs salles d'expositions sur l'histoire de la région telle que des vestiges archéologiques d'époques romaine et musulmane, les résistances populaires pendant la conquête de l'Algérie par la France ainsi que des objets ethnographiques du Sud algérien, détaille-t-il.

Outre les illustres Ibn Khaldoun et El Idrissi (période médiévale) qui y ont

séjourné, la ville a connu le passage de l'écrivain Alphonse Daudet (1840-1897) qui, dans "Les lettres de mon moulin" (1869), a consacré une nouvelle intitulée "A Milianah", où il a notamment cité l'horloge, les remparts ainsi que le mausolée du saint patron de la ville, relève-t-il.

Ayant travaillé sur le classement de Miliana en tant que secteur sauvegardé depuis 2014, M. Benyoucef, également designer, illustrateur, dessinateur, musicien et archéologue, s'est, par ailleurs, intéressé au Rekb de Miliana, une tradition de la tribu berbère des Beni Farh et de la région, consistant en un pèlerinage annuel dans l'enceinte du mausolée de Sidi Ahmed Benyoucef.

EL TARF

Production de près de 12.000 quintaux de liège

Une récolte de près de 12.000 quintaux de liège est attendue cette année dans la wilaya d'El-Tarf, a indiqué, dimanche, la Conservation locale des forêts. Dans une déclaration à l'APS, le conservateur local des Forêts, Mounder Ounada a fait savoir que cette année, il est prévu une récolte de 12.000 quintaux (qx) de liège sur une superficie globale de l'ordre de 3.264 hectares, ajoutant que 60% de cette récolte prévisionnelle provient du liège de reproduction et le reste du liège mâle ou de mise en valeur. La campagne de récolte de liège sera lancée à partir du mois de juin prochain, a-t-on fait savoir, signalant que cette opération s'effectuera conformément à un contrat conclu avec l'Entreprise régionale du génie rural Babors de Jijel.

Pas moins de 200 emplois sont prévus dans le cadre de la campagne de démasclage (enlèvement de l'écorce des arbres), a indiqué M. Ounada. Dix neuf (19) chantiers seront également ouverts au niveau des différentes subéraies, principalement dans les localités frontalières réputées pour leur liège de montagne à l'image de Bougous, Bouhadjar, Souarekh et Ayoune.

Tout en précisant que le montant généré par la vente des produits récoltés avoisinera plus de 80 millions de DA, la même source a rappelé que ce produit forestier est employé depuis fort longtemps dans différentes industries et "demeure aujourd'hui très recherché pour ses critères de haute qualité de plasticité et de transformation malgré la technologie avancée de la matière plastique".

L'exploitation du liège se fait par rotation de 10 à 12 ans par séries (ou coupons) réglés dans les subéraies aménagées et suivant leur fertilité. Aussi, sa récolte et son prélèvement obéissent à certaines techniques bien définies et nécessitent une main d'oeuvre qualifiée, a-t-on souligné. Le chêne liège demeure parmi les principales essences forestières de cette région avec une subéraie couvrant plus de 74.000 hectares, soit 57% de la superficie forestière de la wilaya d'El Tarf, estimée à 165.000 hectares, a affirmé le conservateur local des forêts en rappelant que toutes les "conditions nécessaires" ont été mobilisées pour assurer le succès de la campagne de récolte de liège qui se poursuit habituellement jusqu'au mois de septembre de chaque année.

PERMANENCES LORS DE L'AÏD

Les commerçants au rendez-vous dans la majorité des wilayas

Au grand bonheur des citoyens, les permanences imposées par le ministère du Commerce pour les jours de l'Aïd ont été largement respectées dans plusieurs wilayas du pays.

Dans le Sud du pays, les commerces et services réquisitionnés pour la période de l'Aïd El-Fitr ont dans l'ensemble respecté leur programme de permanence. Plusieurs locaux commerciaux, plus particulièrement des commerces d'alimentation générale, des kiosques multiservices, des cafeterias et des boulangeries, ont levé leurs rideaux en cette première journée de fête, pour servir leurs clients, outre les activités de services telles que les stations services.

A Tindouf, comme à Tamanrasset, Ouargla et El-Oued, les gens pouvaient s'approvisionner normalement en produits de consommation de base. De plus, et comme à leur habitude, certains commerces, bien que non astreints à la permanence, étaient aussi disponibles. Dans la wilaya de Laghouat, les stations-services, les pharmacies et les boulangeries, concernées par la permanence, ont tous assuré leurs activités en cette première journée de fête, selon les services du commerce qui signalent, par contre, un suivi relativement moindre, entre 75 et 80%, pour les autres activités, y compris

le transport.

A Ain-Defla, un respect « presque total » de la permanence de l'Aïd El Fitr a été enregistré au premier jour de cette fête.

Pas moins de 1342 commerçants ont été réquisitionnés.

« Afin de permettre aux citoyens de la wilaya de s'approvisionner en différents produits alimentaires les jours de l'Aïd El Fitr, nous avons réquisitionné 1342 commerçants dont notamment 151 boulangers, 783 gérants de magasins d'alimentation générale, 64 s'adonnant à la vente de fruits et légumes ainsi que 95 bouchers », a précisé le directeur de wilaya du commerce, tout en exprimant sa satisfaction quant au respect « presque total » du programme de permanence mis en place à cette occasion.

Même Topo à Médéa où la permanence des commerçants, réquisitionnés à travers la wilaya de Médéa, durant la fête de l'Aïd El-Fitr, pour assurer un approvisionnement régulier des citoyens en produits alimentaires, a été respectée « dans sa globalité le directeur local du commerce.

« Aucune tension » sur les produits alimentaires n'a été enregistrée, au premier jour de l'Aïd, a indiqué le même respon-

sable, ajoutant que des produits de large consommation comme le pain sont "largement disponibles" au niveau des boulangeries de permanence.

Au total, 1415 commerçants ont été réquisitionnés dans la wilaya de Médéa afin d'assurer la permanence durant l'Aïd. Il s'agit notamment de 194 boulangeries, 226 magasins d'alimentation générale, 4 minoteries et une laiterie, chargés de garantir l'approvisionnement régulier des consommateurs en produits divers, a-t-il fait savoir.

Dans les wilayas les wilayas d'Adrar, Timimoun et Bordj Badji Mokhtar, les services du Commerce ont indiqué que les permanences ont été respectées. Précisément, dans la wilaya d'Adrar, la permanence concerne 214 commerces, dont 26 boulangeries, 135 commerces d'alimentation générale et de fruits et légumes, 50 locaux d'activités diverses, une laiterie et une unité de distribution des eaux minérales, a précisé le directeur du Commerce d'Adrar, Mohamed Yousfi. La réquisition a concerné dans la wilaya voisine de Timimoun 102 commerces, dont 15 boulangeries, 77 locaux d'alimentation générale et fruits et légumes et locaux d'activités diverses, ont fait savoir les services du commerce.

Synthèse : Saïd Sadia

AVEC PLUS DE 16 MORTS EN DEUX JOURS

La route tue dans plusieurs wilayas

Après un recul durant les longs mois des restrictions à la circulation après la propagation du Coronavirus, le nombre d'accidents mortels sur les routes repart à la hausse. Dans plusieurs wilayas, des familles ont été endeuillées.

Selon un bilan de la Protection civile, au moins 16 personnes sont mortes sur les routes durant ces dernières 48 heures. Dans le détail, Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ghardaïa avec 3 morts et 10 blessés dans 4 accidents de la circulation. Selon la même source, neuf (09) cas de décès par noyade en mer et dans des réserves d'eau ont été également enregistrés ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays.

« Deux (2) personnes sont décédées noyées en mer au niveau de la wilaya de Mostaganem et une (01) personne dans la wilaya de Tizi-Ouzou, tandis que 6 autres personnes sont décédées noyées dans des réserves d'eau à travers les wilayas de Ouargla (1), M'Sila (1), Chlef (1), Tizi-Ouzou (1) et Oum El Bouaghi (02) », précise la Protection civile.

Plus globalement, Soixante-dix (70) personnes ont trouvé la mort et 2623 autres

ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays depuis le début de ramadhan, selon un bilan publié récemment par la Protection civile.

Selon la délégation nationale à la sécurité routière, les motards causent de plus en plus d'accidents de circulation. Plus de 1000 accidents de la route ont été causés par des motards durant le premier trimestre de cette année à l'échelle nationale, a en effet indiqué la chargée de communication auprès de la Délégation nationale de sécurité routière, Fatima Kellaf.

« La délégation nationale de sécurité routière a enregistré, durant le premier trimestre de cette année, 1.202 accidents causés par des conducteurs de motos sur un total de 5.874 accidents de la circulation signalés sur le réseau routier national durant cette année, à l'origine de la mort de 670 personnes et de blessures causées à 7.747 autres », a indiqué à l'APS, Mme Kellaf en marge d'une journée de sensibilisation destinée aux conducteurs de motos.

« 20% des accidents enregistrés à la période indiquée ont été causés par cette catégorie de conducteurs (motards) »,

a-t-elle précisé.

Les plus importants dépassements inscrits à leur actif sont « l'excès de vitesse, les dépassements dangereux et le non port du casque de protection considéré, pourtant, comme le meilleur moyen de protection pour eux. Un nombre considérable de motards évitent de le porter, en dépit de son rôle indéniable dans leur protection du danger de la mort, ou de handicaps à vie », a déploré la même responsable.

Face à la recrudescence des accidents de circulation, le mouvement associatif s'investit dans la prévention. Il s'agit souvent de jeunes bénévoles qui s'investissent dans le domaine de manière bénévole, comme le relève l'ancien coordinateur de la délégation nationale à la sécurité routière. « C'est très touchant de voir ces jeunes animés par une si bonne volonté et sans aucune contrepartie », s'était-il félicité au mois de Ramadhan dernier. « (...) véhiculé par les jeunes, le message de sensibilisation passe mieux auprès des citoyens que lorsqu'il émane des seuls officiels », a-t-il encore estimé.

Saïd Sadia

MOSTAGANEM

Près de 30 actes de concession agricoles annulés

La wilaya de Mostaganem a procédé à l'annulation de près de 30 actes de concession et à la récupération de 830 hectares de foncier agricole au niveau du bassin laitier, de la plaine de Hassiane, pour non concrétisation des projets d'investissements, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles.

Le chef de service de l'aménagement rural et de la promotion des investissements, Mohamed Boutiba, a indiqué à l'APS, que les décisions d'annulation qui ont touché 30 projets d'investissements sur 56 au niveau du bassin laitier, ont été établies pour cause de non lancement des travaux de réalisation devant être entamés en 2018.

La commission, constituée des services agricoles et de l'Office national des terres agricoles (ONTA), effectue des sorties sur site mensuellement pour suivre l'état d'avancement des projets de même que l'engagement des investisseurs à respecter les cahiers de charge ainsi que le renforcement des chantiers accusant un retard dans les travaux, a ajouté ce responsable.

M. Boutiba a souligné que six projets parmi 26, sont entrés jusqu'à présent en exploitation et en production, tandis que les autres sont en cours de réalisation avec un taux d'avancement différent (17 projets) ou encore qui attendent leur régularisation (3 projets).

Selon le même responsable, il a été procédé, au règlement du problème de raccordement au réseau d'électricité avec l'association des investisseurs qui ont reçu toutes les autorisations de construction ou de fonçage de puits.

Il est attendu la réaffectation des assiettes foncières récupérées qui représentent 50 pc de la superficie globale, pour les attribuer au profit des opérateurs désireux initier des investissements agricoles dans le domaine de l'élevage bovin et la production de lait.

Pour rappel, les investissements au niveau du bassin versant de la plaine de Hassiane, totalisent une superficie de 1.776 ha de terres agricoles visant l'élevage de 4.000 vaches laitières et la production de 20 millions de litres de lait annuellement. Il est prévu la création de 700 nouveaux postes d'emploi et la réduction de la facture d'importation de la poudre de lait. La wilaya de Mostaganem dispose actuellement d'un cheptel de plus de 21.100 têtes de vaches laitières, de 107.150 têtes d'ovins, de 15.400 caprins. Plus de 2.000 professionnels activent dans les domaines de l'élevage ovin (viande rouge) et la production, la collecte et la distribution du lait avec une capacité de production annuelle de plus de 104 millions de litres de lait, a-t-on indiqué de même source..

TIPASA

Deux morts dans un accident de la route

Deux personnes ont trouvé la mort et une troisième a été blessée dans un accident de la route survenu jeudi soir sur l'autoroute reliant Tipasa à Bou Ismaïl, a-t-on appris vendredi auprès des services de la Protection civile.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus jeudi soir aux alentours de 21h00 suite au renversement d'un véhicule de tourisme sur l'autoroute reliant Tipasa à Bou Ismaïl, faisant deux (2) morts et un blessé, a précisé la même source.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

Les mêmes services ont également enregistré un autre accident, survenu jeudi à la mi-journée, suite à la collision entre deux véhicules de tourisme sur la RN 11 au niveau de la commune de Hadjout, faisant quatre (4) blessés, lesquels ont été secourus et évacués vers l'Hôpital de Hadjout pour y recevoir les soins nécessaires, selon la même source.

TIZI-OUZOU

Repêchage du corps d'un enfant noyé dans l'oued Sébaou

Le corps d'un enfant âgé de 14 ans qui s'était noyé dans l'oued Sébaou, à proximité d'une sablière sise dans la commune de Tizi-Ouzou, a été repêché, jeudi, par les éléments de la protection civile, a-t-on appris, auprès de la direction locale de ce corps constitué.

Le corps sans vie de l'enfant a été repê-

ché, vers 15h00, par les éléments de l'unité principale de la protection civile de Tizi-Ouzou, qui l'ont déposé à la morgue du CHU de la ville des Genêts, a indiqué à l'APS, le chargé de communication de la direction locale de ce corps constitué, le capitaine Kamel Bouchakour.

Ce même responsable a saisi l'occasion

pour lancer un appel, à l'approche de la saison estivale et suite à la hausse des températures enregistrée ces derniers jours, "à éviter de se baigner dans les barrages, oueds et autres retenues d'eau, ou la baignade est d'ailleurs interdite car dangereuse, afin d'éviter le risque de noyade ».

Le temps d'acquiescement de la zakat



Question:

Je sais que, selon la Charia, la zakat est payable au terme de chaque année. Ce que je voudrais savoir c'est s'il y a une date fixe à laquelle il faut payer la zakat ou si l'affaire est laissée à l'appréciation de l'intéressé ?

Réponse:

Louange à Allâh, Sachez, ô musulman, qu'il faut s'empressez de s'acquiescer de la zakat dès l'arrivée du moment de son prélèvement sur les biens, compte tenu de la parole du Très Haut : « Acquieschez la zakat » [Sourate 2 - Verset 110] Le pauvre en a un besoin urgent, et le retardement de son paiement lui porte préjudice. En plus, son rapide prélèvement est plus à même de nous débarrasser de l'avarice, de rendre notre conscience quitte et de nous valoir l'agrément du Maître. Le retardement de son prélèvement ne se justifie que par une nécessité. C'est le cas de celui qui retarde le paiement de sa zakat pour en faire bénéficier quelqu'un qui éprouve un plus grand besoin ou à cause de l'absence du bien à soumettre à la zakat.

Il est par ailleurs permis d'anticiper le paiement de la zakat avant qu'elle ne soit due. En effet, le Prophète avait demandé à al-Abbas de payer par anticipation la zakat de deux années [Rapporté par at-Tirmi-

dhi, zakat 615 et jugé « beau » par al-Albani dans Sahih Sunani at-Tirmidhi L'anticipation se fait pour l'existence de la cause de son imposition. [Voir al-Mulakhkhas al-fiqhi par al-Fawzan, 1/247.] Doit-on prélever la zakat des années passées et comment la calculer ?

Il est notoire que la zakat est un des piliers de l'islam et c'est un devoir pour celui à qui elle incombe de s'en acquiescer. S'il est certain de sa valeur, qu'il s'en acquiesce; mais s'il n'en est pas certain, il doit prélever une quantité de ses biens avec l'intention de la zakat jusqu'à ce qu'il soit fondé à croire que ce qu'il a prélevé suffit comme zakat obligatoire à son passif. Le fait de se baser sur ce qu'on est fondé à croire est l'un des fondements de la chari'a. Le comité permanent, supervisé par Cheikh Salih al-Munajjid

Question:

Ma mère possède une somme d'argent déposée dans une banque islamique depuis plus d'un an. Je ne sais pas exactement combien d'années. La somme augmentait et diminuait pendant ce temps. Nous voulons maintenant en prélever la zakat.

Réponse:

Louanges à Allâh, La zakat est un des piliers de l'islam. Elle frappe les biens atteignant le nisab. Celui-ci est

estimé à 595 grammes d'argent ou 85 grammes d'or ou leur valeur en monnaie. Il n'est pas permis de retarder sa remise aux ayants droit. Celui qui en retarde l'acquiescement doit se repentir et demander pardon à Allâh et procéder à son acquiescement pour les années passées. Pour ce faire, il faut faire une estimation de son revenu pour chaque année et en prélever 2,5 %. S'il s'avère que le revenu est inférieur au minimum imposable au cours d'une année, la zakat n'est pas exigible pour cette année-là. Et on recommande le calcul de la zakat à partir du moment où l'épargne atteint le nisab une nouvelle fois. Cheikh Muhammad ibn Othaymine a été interrogé à propos du cas d'une personne qui n'a pas acquiescé la zakat pendant quatre ans pour savoir ce qu'elle doit faire...

Il répondit en ces termes : « Cette personne a commis un péché en retardant le paiement de la zakat. Car l'on doit acquiescer la zakat au moment opportun et ne pas l'ajourner, les obligations devant être en principe accomplies immédiatement. L'intéressé doit se repentir devant Allâh pour sa désobéissance. En outre, il doit s'empressez à acquiescer la zakat pour chacune des années concernées car le cumul des zakat reste dû. Aussi doit-il s'empressez à s'en acquiescer pour ne pas aggraver son péché. » [Voir le Recueil des Fatwa de Cheikh Ibn Outhaymine, 18/ question n° 211.] Le même Cheikh dit ailleurs :

« La zakat est une pratique culturelle vouée à Allâh . Celui qui refuse de l'acquiescer viole deux droits : celui d'Allâh Très Haut et celui des ayants droits. S'il se repent après cinq années de non paiement, le droit d'Allâh est aboli. En effet, Allâh dit : « Et c'est Lui qui agrée de Ses serviteurs le repentir, pardonne les méfaits et sait ce que vous faites »

[Sourate 42 - Verset 25]. Mais le deuxième droit persiste : celui des pauvres et des autres ayants droit, et il faudra leur donner leur dû. Si le contribuable paye les arriérés de zakat et se repent sincèrement, il peut remporter une récompense appropriée, la grâce d'Allâh étant immense. S'agissant de l'estimation du montant de la zakat, il faut faire de son mieux (pour avoir une juste estimation) car Allâh n'impose à aucune âme ce qui dépasse ses capacités. Si, par exemple, le montant de la somme à soumettre à la zakat s'élevait à 10 000 au cours de chacune des cinq années pendant lesquelles l'intéressé n'a pas acquiescé la zakat, il faut qu'il donne 2 500 à titre de zakat pour chaque année. Si au cours de l'une des années, la somme a augmenté ou diminué, il faut en tenir compte dans le calcul de la zakat. Si, à cause de la diminution, la somme disponible devient inférieure au minimum imposable, la zakat n'est pas à prélever. [Voir le Recueil des Fatwa de Cheikh Ibn Outhaymine, 18/question n° 214.]

La

Question:

Je voudrais savoir si on paye la zakat pour l'or de la femme ? Y a-t-il un montant à ne pas payer la zakat pour votre compréhension, wa kouloum

Réponse:

" Les opinions des savants concernant l'or qui est porté ou à être prêté sans la location ou sans gain [bénéfice] : Parmi eux, certains disent que l'or qui est destiné à être porté ou à être prêté. Et d'autres disent que l'or qui n'est pas obligatoire de payer la zakat pour ce genre d'or. Et ce qui est obligatoire de payer la zakat de revenir à ce qu'a indiqué la Sunnah, selon Sa parole "Ô Croyants ! Obéissez au Messager et vous qui détiennent le commandement, si vous vous disputez ce soit, renvoyez-là à Allâh le Messager, si vous croyez en Allâh le dernier. Ce sera bien mieux pour leur interprétation (et abou Sourate 4 - Verset 59) Et si nous renvoyons l'affaire au messager, nous trouvons que ce qui est juste [correct], est l'opinion qui disent que la zakat est payable pour les bijoux en or et en condition qu'il atteigne le minimum imposable] grammes d'or ; donc, si l'

La différence

La Zakât et la Sadaqa sont communes et des deux est plus générale que « Zakat » est plus spécifique. Cela apparaît clairement dans la parole d'Allah : « Prélève de leurs biens pour eux. Ta prière est un daqa n'est pas [nécessaire] » [Sourate 9 - Verset 103] Le sens visé par « Sadaqa » Ce sens a été exprimé textuellement dans la parole d'Allah : « La Sadaqa c'est la Zakât désigné est le même ». La Zakât est un des piliers de l'islam, son caractère d'obligation est plus large que celui de la Sadaqa. Quant au moment de l'acquiescement des richesses concernées, il est plus précis que celui de la Sadaqa : « [...] et acquieschez-en les riches, pas les gaspilleurs. » [Sourate 6 - Verset 141] Quant à « sadaqa », c'est plus large que la zakat. Elle n'est pas liée à un moment précis de ce qu'Allah lui charge alimentaire comm

zakat sur l'or de la femme



doit retirer la
ne (de sa dote)
e pas dépasser
t ? Merci pour
a salam alay-

ts ont divergé
destiné à être
tirer profit de
er un gain [un

qu'il est obli-
de l'or même
, ou à être uti-
l'autres disent
e de donner la

ans ce cas, est
ué le Coran et
le :

z à Allah, et
à ceux d'entre
mmandement.
ez en quoi que
ah et au Mes-
Allah et au Jour
ux et de meil-
utissement)" [

aire à Allah et
ons que ce qui
inion de ceux
est obligatoire
t en argent à
e "nissâb" [le
qui est 85
a femme pos-

sède ce dont le total atteint ce poids, il

ance entre Zakat et Sadaqa

qa sont deux termes qui ont des significations générales
significations spécifiques absolues, c'est à dire que l'un des
ral et plus global que l'autre. Il s'agit de « Sadaqa » tandis
écifique. Toute Zakat est donc une Sadaqa mais toute Sa-
ement] une Zakât.

ans la parole d'Allah :

une Sadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis, et prie
ne quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient.
3]

« a » dans ce verset est la Zakât obligatoire.

ktuellement par al-Mâwardî dans son livre « al-Ahkâm as-

ât et la Zakât c'est la Sadaqa , le terme diffère mais le sens

ers de l'Islam. Son acquittement est obligatoire. Celui qui
igation religieuse est renégat (kâfir). Elle consiste à s'ac-
écise d'un bien précis à des conditions précises en faveur
ni sont au nombre de huit cités dans le livre d'Allah comme

estinés que pour les pauvres, les indigents, ceux qui y tra-
eurs sont à gagner (à l'Islam), l'affranchissement des jougs,
t endettés, dans le sentier d'Allah, et pour le voyageur (en
t d'Allah! Et Allah est Omniscient et Sage.»

applique pas sur tout type de richesse. Il y a des biens spé-
r l'obligation de la zakat et qu'on appelle « biens concernés
or, l'argent, toutes les monnaies fiduciaires, le bétail, les
obligation est liée à la richesse qui elle-même est liée à la
ndé aussi c'est de s'acquitter d'une quantité précise selon

quittement, c'est dès que l'année s'est écoulée pour toutes
par la zakat sauf les grains et les fruits qui doivent être dis-
moisson et de la récolte, conformément à la parole d'Allah

droits le jour de la récolte. Et ne gaspillez point car Il n'aime

un terme plus général puisqu'il sert à désigner les sadaqa
kat mais aussi les sadaqa (charités) non obligatoires.

oment limité ni à une quantité définie mais la personne dé-
a donné à condition de ne pas délaissier ceux dont il a la
ne la femme et les enfants.

est obligatoire de donner la zakat de cet
or, et s'il est inférieur à cela, elle ne doit
pas donner la zakat.

Et la preuve de cette opinion juste est la
généralité de Sa parole : "A ceux qui thé-
saurisent l'or et l'argent et ne les dépen-
sent pas dans le sentier d'Allah, annonce
un châtement douloureux" [Sourate 9 -
Verset 34]; et thésauriser l'or et l'argent,
correspond à ne pas donner la zakat de
cet or et de cet argent, même s'ils sont à
la surface de la terre, tandis que ce dont
la zakat est acquitté, n'est pas une thé-
saurisation même s'il est enterré dans la
terre.

Et la parole du prophète :

" Toute personne qui possède de l'or ou
de l'argent, et qui ne donne pas leur
droit, le jour du jugement, on les trans-
formera en plaques de feu et on les
chauffera dans le feu de l'Enfer, ensuite
on brûlera avec ces plaques son flanc,
son front et son dos, et à chaque fois
qu'elles refroidiront, elles seront chauf-
fer à nouveau, un jour qui durera cin-
quante mille ans, jusqu'à ce que le
jugement soit fait entre les serviteurs ;
ensuite, il verra son chemin, soit au Pa-
radis ou en Enfer."

Et sa parole : " et qui ne donne pas leur
droit " est générale pour tous les droits,
et parmi ces droits se trouve la zakat.

De plus, une autre version a été confirmé
dans le recueil de hadiths authentiques
de Mouslim : " et qui ne donne pas la
zakat de cet or et de cet argent ", par
conséquent, la généralité englobe cette
question, parce qu'une femme qui a des
bijoux en or, possède alors de l'or sans
aucun doute, de même qu'une femme qui
a des bijoux en argent, possède alors de
l'argent sans aucun doute.

Et il y a des hadiths concernant spécia-
lement les bijoux ; parmi ces hadiths, ce
qu'a rapporté Abdoullah ibn 'Amr ibn
Al-'Ass :

" Une femme vint voir le prophète et il
y avait aux bras de sa fille deux bracelet

en or ; il dit alors : " Donnes-tu la zakat
de cela ? " ; elle dit : "Non" ; il dit : " Te
réjouirais-tu qu'Allah entoure tes bras de
deux bracelets de feu à cause d'eux " ;
alors, elle les enleva et les jeta vers le
messager d'Allah et dit : " Ils sont pour
Allah et Son messager " .

Ibn Hajar a dit dans le livre "Boulour Al-
Maraam" : "Sa chaîne de transmission
est forte" ; et notre cheikh Abdel-'Aziz
ibn Abdoullah ibn Bâz a dit que c'est un
hadith authentique, et il y a des hadiths
qui attestent de son authenticité comme
le hadith d'Aïcha et d'Oum Salama, (
qu'Allah soit satisfait d'elles).

Par conséquent, ce qui est juste est l'opi-
nion de ceux qui disent que la zakat est
obligatoire pour les bijoux, même s'ils
sont destinés à être utilisés [portés] ou
prêtés. Et le minimum imposable pour
l'or est 85 grammes d'or ; donc, si l'or at-
teint 85 grammes, il faut donner en zakat
le quart du dixième : 2,5 %".

Cheikh Ibn 'Otheïmine

Ne possédant rien en dehors de ses bi-
joux, doit-elle en vendre pour acquitter
la zakat ?

Question:

Je possède une quantité d'or sur laquelle
je dois prélever la zakat. Mais je n'ai pas
d'argent liquide pour acquitter cette
obligation. Que devrai-je faire ? De-
vrais-je vendre une partie de l'or pour
donner le prix à titre de zakat ?

Louanges à Allah,

Quiconque possède le minimum imposa-
ble qui est l'équivalent de 85 grammes
d'or et l'immobilise pendant un an, doit
en prélever 2.5% à titre de zakat. Peu
importe que l'on prenne de l'or pur ou
son prix ou de l'argent puisé ailleurs.

Etant donné que vous ne possédez pas
d'argent liquide pour acquitter la zakat,
vous êtes tenue de prélever la quantité
indiquée de votre or, ou d'en vendre une

partie pour utiliser son prix dans le paie-
ment de la zakat.

Si quelqu'un comme votre père ou votre
frère ou votre mari ou un autre acquitte
la zakat gratuitement à votre place, cela
est permis, et l'auteur d'un tel geste en
sera récompensé (par Allah).

Cheikh Ibn Baz a dit : « Il revient à la
propriétaire de bijoux d'en acquitter la
zakat. Mais il n'y a pas de mal à ce que
son mari ou un autre le fasse à sa place.
Il n'est pas obligatoire de prélever la
zakat sur les bijoux mêmes (en or), mais
il faut les évaluer au terme de chaque
année (légale) et calculer la zakat sur la
base du prix sur le marché à la fin de
l'année considérée ». [Extrait de Fatwa
islamiyya, 2/85.]

Cheikh Ibn Outhaymine a été interrogé
en ces termes : « L'or acquis pour usage
personnel doit-il être soumis au prélève-
ment de la zakat ? » La propriétaire est-
elle obligée d'en vendre une partie pour
pouvoir s'acquitter de cette obligation?

Il a répondu ainsi : « Selon le plus juste
des avis des ulémas- qui me semble le
plus sûr- les bijoux personnels doivent
être soumis au prélèvement de la zakat,
s'ils atteignent 85 grammes. Si la pro-
priétaire devant payer la zakat possède
de l'argent liquide, qu'elle acquitte la
zakat avec cet argent. Si son mari ou un
parent le fait à sa place, il
n'y a pas de mal.

Dans ce cas contraire, elle vend de son
or la quantité correspondante au montant
de la zakat pour pouvoir s'en acquitter.
Certains pourraient dire : « Si nous ap-
pliquons cet avis, elle finira par perdre
tous ses bijoux».

A quoi nous répondons : c'est inexact.
Car dès que l'or disponible chez l'inté-
ressée devient inférieur au minimum im-
posable, elle n'aura plus à acquitter la
zakat. Dans ce cas, elle conservera tou-
jours ses bijoux ». [Extrait du Recueil
des Fatwas d'Ibn Outhaymine, 18/138.]

Les 6 indispensables d'un côlon en bonne santé

Comment allez-vous ? Cette phrase que nous prononçons quotidiennement tient son origine d'une ancienne coutume romaine, où il était de bon ton de demander aux personnes si elles allaient bien... à la selle. Aller régulièrement à la selle était en effet signe de bonne santé, et c'est évidemment toujours le cas ! Quelques règles simples d'hygiène de vie permettent de prendre soin de notre côlon. Le côlon, appelé aussi gros intestin, joue un rôle important dans notre santé puisqu'il est chargé entre autres de terminer la digestion, d'éliminer les déchets et intervient dans notre immunité. Il ne faut pas attendre des troubles digestifs comme la diarrhée ou la constipation voire même, le cancer du côlon, pour prendre de bonnes habitudes. Mais comment se donner toutes les chances de garder notre côlon en bonne santé ? Nous vous donnons quelques conseils.

1. Avoir une alimentation équilibrée

On ne le répétera jamais assez : il est primordial d'adopter des habitudes alimentaires équilibrées pour se maintenir en forme. Une alimentation variée et équilibrée est en soi excellente pour la santé en général, mais elle l'est d'autant plus pour la santé de votre côlon ! La plupart du temps, les problèmes de dysfonctionnement digestif proviennent directement de la façon de se nourrir.

Réduisez votre consommation de matières grasses et faites la chasse au sucre. Les bactéries et mauvaises levures intestinales se nourrissent en effet de sucre, sous toutes ses formes... Celui que vous rajoutez dans votre café ou votre yaourt, mais également le sucre caché.

2. Consommer beaucoup de fibres

Pour un côlon sain, les fibres doivent s'inclure à tous vos repas. Elles permettent la digestion totale des aliments que nous absorbons. Le Programme national nutrition santé (PNNS) recommande la consommation de 25 à 30 g de fibres pour un adulte chaque jour, alors que la consommation réelle moyenne d'un individu tournerait plutôt autour de 15 à 22 g. Présentes dans les fruits (pommes et poires avec leur pelure, framboises et mûres), les légumes comme les artichauts, petits pois, betteraves, carottes, brocoli, chou, chou de Bruxelles, maïs, navet, pommes de terre avec la pelure, vous les retrouverez aussi dans les céréales complètes, les fruits secs (pruneaux, abricots et dattes) et les légumineuses (haricots blancs ou rouges, lentilles, haricots de Lima, pois chiches).

3. Privilégier les aliments émoullissants

Privilégiez les aliments émoullissants, qui adouciront le cas échéant les parties en-

flammées de l'intestin. Ils ont également la vertu de réduire la sensibilité aux acides gastriques. Prenez l'habitude de consommer de l'avoine crue, du plantain ou des graines de lin moulues, au petit déjeuner ou dans une salade.

Par ailleurs, les herbes comme la guimauve, la réglisse et l'orme rouge auront le même pouvoir apaisant.

4. Boire beaucoup d'eau et réduire sa consommation de café et d'alcool

Vous souffrez régulièrement de troubles digestifs et vous êtes un grand consommateur de café ? Ne cherchez plus ! La caféine peut irriter l'estomac et les intestins, provoquant parfois des inflammations. Limitez donc votre consommation de café, tout comme de thé noir et de chocolat, qui ont le même effet irritant. L'alcool, en raison des sucres qu'il contient, constitue un terrain favorable aux levures et mauvaises bactéries de l'intestin. En cas d'inflammation, évitez toute consommation d'alcool, de bière, de vin et de spiritueux pendant 4 semaines et prenez l'habitude de préférer l'eau à l'alcool de manière générale. Boire de l'eau aidera votre organisme à éliminer les toxines et les excréments. Pour rappel, la quantité d'eau recommandée est au minimum 1,5 litre par jour, c'est-à-dire 8 verres.

5. Avoir une activité physique

régulière

Là encore, rien de nouveau : l'activité physique est nécessaire pour se maintenir en bonne santé. Notamment en cas de digestion un peu paresseuse : les séances d'exercice physique faciliteront le mouvement du péristaltisme intestinal provoqué par le mécanisme de digestion.

Une simple marche après le repas contribuera à stimuler votre organisme et facilitera le processus de digestion.

6. Opter pour les compléments alimentaires

Si malgré tous ces conseils, vous souffrez de dysfonctionnements intestinaux, ou tout simplement si vous voulez entretenir la bonne santé de votre côlon, n'hésitez pas à faire des cures de compléments alimentaires, deux à trois fois par an. En effet, des déchets et des toxines s'accumulent dans le côlon pouvant nuire au fonctionnement optimal de celui-ci.

La formulation Detox Colon par Ineldea est alors idéale pour détoxifier et prendre soin de son colon. D'origine 100% naturelle, elle se compose de neuf extraits de plantes soigneusement sélectionnées et reconnues pour purifier en douceur et contribuer au confort intestinal comme le Tamarin, le Fenouil, l'Aloe Vera ou encore le Canéficier... ainsi que des fibres pré-biotiques pour soutenir le microbiote.

6 maladies liées au stress

Votre stress nuit à votre santé. Et vous n'imaginez pas tous les troubles qu'il peut développer dans votre organisme.

Le stress n'est pas sans conséquences sur notre santé. Lorsque notre organisme est soumis à une période de forte anxiété, cette dernière se manifeste de différentes manières. Troubles du sommeil, douleurs articulaires, perte de mémoire sont des maux qui peuvent survenir si vous n'enrayez pas votre stress. Mais ces réactions peuvent en provoquer d'autres plus graves encore.

Les dérèglements gynécologiques

Il n'est pas rare qu'une femme stressée observe un dérèglement de son cycle menstruel. Un retard de règles ou même une absence de règles peuvent survenir sur une période plus ou moins longue. Le stress peut également être à l'origine d'une forme de stérilité d'un couple. Stérilité qui disparaîtra lorsque l'apaisement reviendra.

Les troubles cardiovasculaires

Dans les années 50, des chercheurs américains ont mené une étude qui a mis en lumière le lien entre le stress et l'apparition de problèmes cardiovasculaires. Au cours de cette étude, les chercheurs ont comparé les rythmes de vie de deux catégories de personnes : les individus de type A, stressés au quotidien dans une vie

qu'ils considèrent comme une compétition et les individus de type B, plutôt introvertis, détendus, qui ne considèrent pas leur vie comme une lutte.

Au terme de cette observation, il est apparu que les individus de type A étaient plus susceptibles d'être victimes d'un infarctus du myocarde, notamment en raison des mauvaises habitudes qui accompagnent le stress : consommation d'alcool, tabac, mais également parce que le stress favorise la présence de dépôts d'athérome sur les artères qui irriguent le cœur.

Les maladies digestives

L'ulcère à l'estomac est souvent associé au stress. Cette pathologie douloureuse n'est pas la seule affection digestive associée à l'anxiété.

D'une manière générale, un sentiment de stress intense peut se manifester sous différentes formes comme un assèchement de la bouche, des ballonnements, des diarrhées ou encore des gastrites.

Les complications psychiatriques

Le stress est l'une des premières manifestations de certaines pathologies plus lourdes, comme la dépression ou les phobies. Certaines études ont également montré que lorsqu'il se manifeste sur une longue durée, le stress entraîne des changements de la structure cérébrale. Lorsqu'il est chronique, le stress peut égale-

ment conduire à une dépression. Les taux de suicide, de plus en plus importants, dans les grandes entreprises où le stress est intense, peuvent témoigner des conséquences dramatiques d'un surmenage sur la santé psychique des salariés.

Les troubles dermatologiques

Tous ceux qui souffrent d'herpès, de psoriasis ou encore d'eczéma le confirmeront : leurs lésions varient en fonction de leur niveau de stress.

Ces pathologies dermatologiques sont en effet directement associées à l'état d'anxiété de ceux qui en souffrent. Parfois, ces troubles peuvent devenir plus handicapants et le stress peut provoquer des crises de démangeaisons, voire même des chutes de cheveux.

L'impact du stress sur le système immunitaire

De nombreuses études ont mis en lumière des conséquences inattendues sur le système immunitaire. L'anxiété, lorsqu'elle est chronique, favorise ainsi une déficience du système immunitaire et l'organisme devient plus affaibli par certaines maladies.

En poussant ce raisonnement, certains spécialistes envisagent que le stress pourrait avoir, dans une certaine mesure, un rôle à jouer dans l'apparition de maladies plus graves telles que les cancers. Pour l'affirmer, il faudrait qu'une étude scientifique poussée soit menée sur le sujet.

10 aliments pour avoir un ventre plat

Certains aliments, s'ils ne font pas maigrir en tant que tels, favorisent le déstockage des graisses et l'élimination. Voici lesquels.

La pomme

La pomme est l'aliment minceur par excellence. Grâce à sa richesse en fibres, elle facilite la digestion et évite les ballonnements gênants et disgracieux. En outre, sa forte teneur en pectine permet d'éviter les fringales grâce à une action mécanique. A raison de 50 calories, elle peut donc être croquée à n'importe quel moment de la journée.

L'ananas

L'ananas, grâce à sa teneur en broméline, facilite l'assimilation des protéines. Il permet ainsi de digérer plus facilement, gage d'un ventre plat. S'il ne fait pas maigrir en tant que tel, sa richesse en fibres optimise l'élimination des déchets et détoxifie l'organisme.

Le gingembre

Le gingembre facilite la digestion et lutte contre la rétention d'eau. Il permet en plus de relever les plats sans ajout de graisses. En cure express pour un ventre plat rapidement, il suffit de râper du gingembre dans son thé vert qui sera ainsi plus parfumé et découplera son action minceur.

Les amandes

Les amandes sont certes caloriques mais elles sont bourrées de fibres et d'antioxydants qui apportent des nutriments essentiels à l'organisme et limitent les fringales. Leur richesse en fibres participe au drainage et à l'élimination de l'eau et de la graisse abdominale... à condition d'en consommer qu'une petite poignée par jour...

Le melon

Le melon est faible en calories (34 calories pour 100 g), ce qui en fait un aliment à privilégier dans le cadre d'une alimentation équilibrée. En outre, sa teneur en minéraux favorise l'élimination rénale. Enfin, son taux de potassium facilite le drainage, ce qui permet d'obtenir un ventre plus plat.

AMINA .E

Comment choisir entre deux candidats ?

Lorsque l'on recrute un salarié, il est courant de se fier à son CV et à son expérience professionnelle pour déterminer s'ils possèdent les compétences nécessaires à l'exécution de ses futures tâches. Mais voilà il arrive que deux candidats aient des compétences similaires et qu'ils vous fassent trancher entre deux profils. Comment faire quand on est presque dans l'exæquo ?

Vous servir de la fiche préalable que vous avez préparée

Il s'agit au préalable de l'entretien d'avoir défini le portrait idéal du candidat recherché. Il s'agit d'une fiche complète qui inclut la personnalité du candidat. Vous pouvez commencer par :

-L'ensemble des missions et tâches liées au poste afin d'évaluer l'ensemble des compétences nécessaires à leurs bonnes exécutions.

-Les compétences essentielles à l'exécution de ces missions : le parcours doit refléter la capacité à prendre en charge la mission ou le savoir-faire.

-Le niveau de maîtrise technique qui peut avoir notamment une incidence sur le délai d'exécution ou encore la capacité à exécuter une tâche.

-Le niveau de responsabilité pour savoir si, par exemple, la personne résistera à la pression et peut par exemple travailler dans l'urgence.

-Le diplôme éventuellement exigé, la formation ou la certification re-

quise : ils restent à prendre cependant avec des pincettes car il existe des profils atypiques et qui sont autodidactes.

-L'environnement de travail : rien ne sert de recruter quelqu'un s'il ne s'adaptera pas aux conditions d'exécution de sa mission. Tous les postes n'ont pas la même exigence en termes de contact par exemple et vous n'aurez pas besoin d'avoir quelqu'un avec une forte éloquence s'il n'est jamais en contact le client

-Les aptitudes relationnelles : certaines personnes par exemple détestent travailler en équipe ou préfèrent travailler seules. Si la mission inclut un travail d'équipe permanent, il vaudra mieux ne pas la sélectionner.

Cette fiche doit donc comprendre les savoir-faire et savoir-être de la personne.

Faire un test en condition réelle

Si le doute subsiste, vous pouvez tout simplement mettre les candidats en situation réelle pendant l'entretien ou le second entretien. Vous pourrez ainsi voir comment il travaille, les délais et son niveau de maîtrise technique. S'il peut être délicat de rester avec lui pendant qu'il exécute ce que vous lui avez demandé, vous pourrez le juger sur le résultat. Il pourra parfois être utile de lui demander comment il a procédé afin d'évaluer si la méthode employée vous semble la mieux choisie. Vous pourrez par-



fois ainsi identifier certaines lacunes techniques qui n'apparaissent pas sur le cv comme les expériences du candidat. Deux personnes qui ont dû utiliser Excel n'en ont par exemple pas la même maîtrise. Certains sauront bloquer des cellules, d'autres non. Attention tout de même à ne pas lui faire faire le test trop longtemps car vous pourriez rapidement passer dans l'illégalité car il ne s'agit pas de faire faire une tâche qui rapporte réellement quelque chose à l'entreprise mais bien de tester le candidat.

Demander aux personnes avec lesquelles elle va travailler de la rencontrer

Si la compétence technique ne fait plus de doute et que la personne semble posséder le savoir-être pour le poste, rien ne vous empêche de la confronter avec ses futurs collègues qui pourront apprécier ou non sa personnalité. Il s'agit alors de répondre à une question simple : « est-ce que vous voyez travailler avec telle personne ou préférez-

vous l'autre personne ? ». Le feeling joue un rôle essentiel dans le travail d'équipe et il vous faudra peut-être vous fier à l'instinct. S'il est très facile de cacher sa personnalité lors de l'entretien, de nombreux autres signaux non perceptibles influent sur notre jugement. Nous sentons ou non les personnes que nous avons en face de nous et développons plus ou moins des affinités naturelles. L'ambiance joue un rôle fondamental dans l'entreprise et vous devrez à tout prix la préserver.

Ces plantes boostent la productivité au travail

Les plantes, on les offre souvent pour faire plaisir et pour décorer. Et pourtant, elles ont des vertus comme celles des arbres qui absorbent la pollution dans les allées des villes. Et d'ailleurs ces plantes, elles manifestent leur inquiétude quand la canicule envahit et que l'air est devenu irrespirable. On voyait les écorces des arbres jonchaient le sol et se révélaient comme un avertissement sur le changement climatique. A ce moment, on se pose la question : « est-ce que j'avais déjà vu ce phénomène ? ». Les plantes c'est la vie. Dans les sociétés modernes faites de béton, de médicaments chimiques et de fast-food, on oublie bien souvent le pouvoir des végétaux sur l'organisme. Installées dans le décor, dans l'assiette ou la tasse des salariés, certaines plantes célèbres pour leurs effets sur le corps humain contribuent à augmenter la concentration, la productivité... et de façon totalement naturelle !

Les infusions qui calment les maux de tête et stimulent la concentration

En soi, il ne s'agit pas d'une grande nouveauté, les végétaux sont connus pour leurs multiples vertus sur l'organisme, sauf que rares sont les personnes qui se tournent vers une infusion en cas de difficulté à se concentrer. Pour reprendre l'exemple de la mélisse, qui peut tout à fait se boire mélangée à de l'eau chaude, cette plante accumule les bienfaits. Ainsi consommée, elle soigne le stress mais aussi les maux de ventre et accroît les capacités de concentration. La grande camomille (*Tanacetum parthenium*) demeure aussi une référence pour calmer les céphalées. Aujourd'hui, l'Organisation Mondiale de la Santé et l'ESCOP (European Scientific Cooperative On Phytotherapy) reconnaissent officiellement son efficacité dans la prévention et la diminution de la fréquence et de l'intensité des crises de migraine. Il convient toutefois de faire la différence entre la grande camomille et ses autres variétés aux proprié-

tés différentes. Pour stimuler sa mémoire et sa concentration, rien de tel que ginkgobiloba, utilisé pour traiter l'hyperactivité. Consommé sous forme de breuvage, le ginkgo présente de réelles vertus et certaines études ont d'ailleurs montré des résultats encourageants sur des personnes atteintes de TDAH1,2 (Trouble de Déficit de l'Attention avec Hyperactivité). Les infusions de romarin et de thé vert sont pourvues des mêmes propriétés. Cette dernière plante a fait l'objet d'une étude qui démontrait que les extraits de thé vert augmentaient la connectivité entre les lobes pariétal et frontal du cerveau, ce qui a pour effet d'améliorer la mémoire de travail. En plus de boire des infusions telles que celles-ci, manger certains fruits et féculents stimule également de nombreuses capacités cognitives.

Les aliments pour se concentrer

De nombreux fruits et légumes agissent sur la concentration. Les noix, par exemple, contiennent la vitamine E qui évite le déclin des facultés cognitives. Le curcuma, épice indienne, permet aussi d'augmenter et conserver sa mémoire. Dans un autre domaine, les légumineuses et féculents fluidifient la circulation sanguine et permettent à l'esprit de rester alerte toute la journée. Les bananes, riches en potassium, redonnent aussi de l'énergie à l'organisme. Les légumes verts comme la salade ou les épinards, auraient, quant à eux, des effets positifs sur l'humeur grâce à leur forte concentration en vitamines B. Celles-ci, en agissant directement sur les neurotransmetteurs, protégeraient même de la dépression. Les écrans constituant l'un des principaux supports de travail de beaucoup de salariés, la protection des yeux s'avère aussi très importante ! Certaines baies et notamment les myrtilles, possèdent des vertus thérapeutiques pour les yeux. Le ginseng présenterait lui aussi des vertus stimulantes pour les yeux mais davantage sujettes à débat.

Devancez vos concurrents grâce au design thinking

Les entrepreneurs doivent chaque jour faire face à des problèmes qui leur demandent de savoir s'adapter mais aussi de les résoudre en peu de temps. Le Design Thinking révolutionne les processus d'innovation car il place le client au centre de la démarche ainsi que les ressources humaines qui sont impliquées dans une approche de création collective qui dépasse les cloisonnements. Avec les moteurs de recherche et les outils digitaux, nous sommes entrés dans l'ère de l'immédiateté mais surtout de l'impatience. Le design thinking fait partie des méthodes utilisées par les entrepreneurs pour devancer leurs concurrents.

Qu'est-ce que le design thinking ?

Pensé à la fin du XXème siècle et démocratisé au début des années 2000, le design thinking conquiert actuellement de nombreuses entreprises. Centré sur l'humain, ce concept d'innovation a été inspiré de techniques de designers. Mélangeant l'humanité avec la créativité, le design thinking a pour but d'identifier les besoins réels des consommateurs. Afin de reconnaître ces impératifs, il est nécessaire d'étudier les différentes façons de vivre des gens. Mettant en valeur chaque collaborateur au sein d'une entreprise, l'esprit design motive la responsabilité d'une équipe.

Les processus du design thinking selon Tim Brown

Permettant de naviguer dans de nouveaux secteurs, le design thinking facilite la détection des divers problèmes pouvant survenir lors de la création d'un produit. Misant sur l'inspiration, Tim Brown, auteur de *Change by Design*, a toujours su actualiser l'aspect problématique. Son imagination lui a permis de trouver des réponses au fond des problèmes. Pour ce qui est de l'application des résultats, il a su l'adapter en fonction des besoins. Après avoir identifié un problème, l'esprit design permet de rechercher la solution qui s'y adapte le mieux et de la



mettre en œuvre. En étant bien préparé à l'avance, vous pourrez dépasser vos concurrents.

Le design thinking d'après Rolf Faste

Facilitant une analyse plus pointue, la démarche de design thinking selon Rolf Faste permet d'évaluer les diverses possibilités dans la création d'une idée innovante. Plus méthodique que Tim Brown, Rolf Faste détermine la problématique avant de rechercher sa solution, allant jusqu'à imaginer plusieurs idées de résultats. Cette méthode requiert un prototype qui combine les solutions trouvées. La combinaison de ces possibilités permet de sélectionner une idée plus ingénieuse, fonctionnelle et pratique. En ce qui concerne son exécution, il est nécessaire de se pencher sur l'aspect matériel de l'entreprise. Il faut également prendre en compte l'apprentissage afin d'améliorer la résolution des problèmes. Le design thinking permet de devancer vos concurrents, alors tirez-en profit. Mais il faut quand même être prudent. Car même si l'esprit design comporte des avantages, il faut également prendre en compte les risques. Faites une analyse minutieuse avant de prendre une décision importante au sein de votre entreprise. En dépit de l'identification d'un problème, la méthode Rolf Faste, en assemblant des solutions liées, vous permettra d'être en avance par rapport à vos concurrents.

PALESTINE OCCUPÉE, BILAN MACABRE

130 Palestiniens assassinés en 4 jours dont 31 enfants



Affrontements et manifestations de très grande ampleur depuis la deuxième Intifada. Près de 130 Palestiniens ont été assassinés par l'armée et la police de l'entité sioniste dans les territoires palestiniens occupés et à Ghaza en quatre jours, selon des sources palestiniennes. En Cisjordanie, occupée par le régime sioniste depuis plus de 50 ans, les agressions contre les civils palestiniens ont été très violentes avec 11 Palestiniens

tués, la plupart par des balles réelles tirées par les soldats israéliens, et plus de 150 blessés, selon les autorités palestiniennes. «On n'a pas vu des affrontements et des manifestations (de cette ampleur) depuis la deuxième Intifada», le soulèvement palestinien de 2000 à 2005, a déclaré un responsable palestinien. «Ce serait une honte de ne rien faire quand on voit ce qu'il se passe à Ghaza, si nos dirigeants ne font rien, nous devons faire quelque chose», a

déclaré, keffieh enroulé sur la tête, Ouday Hassan, un manifestant de 21 ans, à Al-Bireh près de Ramallah. Pour la seule Ghaza, les agressions israéliennes se sont poursuivies avec des raids aériens et des tirs d'artillerie tuant 119 Palestiniens depuis lundi, rapportent des agences. Parmi les victimes des bombardements israéliens figurent 31 enfants en plus de 830 autres Palestiniens blessés, selon les autorités de Ghaza.

QUELQUES MOTS POUR LE DIRE

L'Europe hantée par les crimes nazis

L'Europe, qui a livré sans état d'âme des dizaines de milliers de ses concitoyens de confession juive à la barbarie nazie, voit remonter à la surface, à la faveur d'événements tragiques, comme c'est le cas pour la Palestine, ses vieux démons qu'elle n'arrive pas à exorciser.

Les dirigeants de la Vieille Europe veulent à tout prix entrer dans les faveurs du sionisme mondial et quoi de mieux que

manifeste leur «soutien indéfectible» à l'État d'Israël qui fait subir aux Palestiniens sans armes ce que les juifs ont vécu durant la Seconde Guerre mondiale : l'assassinat de masse, un génocide à grande échelle qui n'épargne ni femme, ni enfants, ni infrastructures matérielles comme les hôpitaux, les réseaux d'eau potable, l'électricité... Ainsi la France, sous la botte du Crif, condamne les tirs de la résistance palestinienne par la voix

de son Président Emmanuel Macron dont le gouvernement vient de décréter l'interdiction de toute marche de soutien à la Palestine et de condamnation de la nouvelle agression de l'armée sioniste à Ghaza et en Cisjordanie. En échos, l'ambassadeur de l'État d'Israël à Paris déclare, toute honte bue, que l'interdiction de la marche est une bonne chose car elle signifierait un soutien au... terrorisme !

Ghaza : Deux millions de Palestiniens affectés par les attaques israéliennes

Environ deux millions de Palestiniens sont affectés par les attaques sionistes dans la bande de Ghaza, selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'aide humanitaire (OCHA).

Jens Lerke porte-parole des médias d'OCHA, a déclaré lors d'une vidéoconférence à Genève qu'il y avait « des dégâts massifs aux biens civils dans les zones densément peuplées de Ghaza, avec plus de 200 logements détruits complètement et d'autres gravement endommagés.

Des centaines de personnes, dont beaucoup venaient de camps de réfugiés à Ghaza, cherchent refuge dans des écoles gérées par les Nations Unies. Jens Lerke a souligné que l'UNRWA (Office de secours de l'ONU pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) a l'expérience de transformer rapidement ses écoles en abris, « mais le défi est la pandémie et le risque de la propagation du virus.

Dans le même temps, Lerke a souligné que les hostilités dans la bande de Ghaza depuis le 10 mai ont touché 31 établissements d'enseignement, y compris des écoles, des centres de formation professionnelle et des établissements d'enseignement supérieur.

En raison de l'augmentation des coupures d'électricité et des dommages de l'usine de dessalement d'eau de mer dans le nord de Ghaza, la station est toujours hors service, ce qui affecte l'accès d'un quart de million de personnes à l'eau potable.

L'Égypte ouvre sa frontière avec Ghaza pour évacuer des blessés

L'Égypte a ouvert ce samedi sa frontière terrestre avec Ghaza et envoyé dix ambulances dans l'enclave palestinienne pour évacuer et traiter dans ses hôpitaux des Palestiniens blessés dans des bombardements israéliens, a indiqué une source médicale égyptienne. Le Caire a « exceptionnellement ouvert le passage (de Rafah, NDLR) pour (permettre) l'entrée de dix ambulances égyptiennes dans la bande de Ghaza afin de transporter des blessés Palestiniens (en vue) de les traiter en Égypte », a déclaré cette source à l'AFP sous couvert d'anonymat.

Le dernier bilan des autorités palestiniennes fait état de 139 morts, dont 39 enfants, et près de 1.000 blessés dans les raids aériens et bombardements israéliens sur la bande de Ghaza depuis lundi.

PALESTINE

La CPI s'inquiète des « crimes » commis par les forces de l'occupation israéliennes

La procureure générale de la Cour pénale internationale (CPI) s'est dite inquiète des crimes commis par les forces de l'occupation israéliennes contre les Palestiniens à El Qods et à Ghaza.

« Je note avec une vive inquiétude l'escalade de la violence en Cisjordanie », y compris à El-Qods-Est, « ainsi qu'à l'intérieur et autour de Ghaza, et la possible commission de crimes dans le cadre du Statut de Rome », texte fondateur de la juridiction, a déclaré sur Twitter Fatou Bensouda.

La procureure générale a ouvert début mars une enquête sur des crimes de guerre présumés dans les Territoires palestiniens, une initiative rejetée par l'entité sioniste mais saluée par les Palestiniens.

Mme Bensouda avait précédemment déclaré qu'il y avait un « fondement raisonnable » de croire que des crimes avaient été commis, entre autres, par des membres des forces d'occupation israéliennes et des autorités d'occupation lors de l'agression contre Ghaza en 2014.

La même source fait état de plus de 40 raids

lancés simultanément sur plusieurs quartiers dans la ville de Ghaza, entraînant une grande destruction et des dégâts matériels importants et répandant un état de peur et de terreur chez les citoyens, en particulier chez les femmes et les enfants.

Pour sa part, le ministère de la santé palestinien qui a dévoilé le bilan de l'agression israélienne sur la bande de Ghaza jusqu'à la journée de ce mercredi, a déclaré que le nombre de victimes s'élève désormais à 35 martyrs, dont 12 enfants et 3 femmes en plus de 233 blessés.

200 roquettes tirées vers Israël

Le mouvement Hamas, au pouvoir à Ghaza, a annoncé mercredi tirer plus de 200 roquettes vers Israël en riposte à des frappes de l'armée du régime sioniste sur un immeuble dans le centre de l'enclave palestinienne. La branche armée du Hamas a indiqué dans un communiqué être « en train de tirer 110 roquettes vers la métropole de Tel-Aviv » et « 100 roquettes » vers la ville de Beersheva, « en représailles



à la reprise des frappes contre des immeubles habités par des civils ». Le mouvement Hamas est « prêt » à affronter une intensification des frappes israéliennes dans la bande de Gaza, a affirmé mardi soir son chef dans une allocution télévisée. « Si (Israël) veut une escalade, la résistance est prête et si (Israël) veut arrêter nous

sommes prêts aussi », a déclaré Ismaïl Haniyeh, en appelant les forces de l'ordre israéliennes à se retirer de l'Esplanade des Mosquées à Al Qods occupée, théâtre depuis plusieurs jours de violentes agressions policières et de colons sionistes contre les manifestants palestiniens.

CYCLISME

Des stages en Espagne et en Turquie pour l'EN



L'équipe nationale de cyclisme continue de préparer l'événement avec un riche programme.

Néanmoins, son application dépendra du maintien des compétitions, vu la situation sanitaire due au coronavirus. Du 15 juin jusqu'à la fin du même mois, les athlètes concernés par les Olympiades seront en stage en Espagne, avant de s'envoler vers la Turquie pour le dernier stage précompétitif du 1er juillet jusqu'au jour du départ vers Tokyo. Selon le directeur technique national, Reda Kahlal, ces deux étapes préparatoires seront d'une grande importance pour nos cyclistes. «J'espère que les tours prévus entre juin et juillet dans ces deux pays seront maintenus. Vu le peu de compétitions programmées en Europe, nous aurons l'occasion de concurrencer avec des équipes professionnelles. Cela va permettre à nos coureurs de progresser et de se frotter à des concurrents de haut niveau. Le circuit des Olympiades sera très difficile avec beaucoup de côtes. Pour terminer la course, l'athlète doit avoir parcouru un nombre important de kilomètres durant le cycle olympique», a-t-il souligné. Interrogé sur les noms des coureurs qui représenteront la petite reine algérienne, le responsable de la cheville ouvrière de la Fédération a indiqué que la liste est

définie à 90%. «Nous allons communiquer cette semaine quatre noms. Avec les imprévus d'ordre sanitaire, dont les blessures, nous devons prendre nos précautions. Comme je l'ai déclaré à maintes reprises, le circuit des joutes olympiques demande beaucoup d'expérience pour bien gérer sa course. Donc, nous devons donner la priorité à des athlètes chevronnés. «Concernant la participation de l'équipe nationale durant le tour international du Rwanda qui s'est déroulé à Kigali du 2 au 9 du mois en cours, Kahlal a dressé un bilan positif. «J'ai été agréablement surpris par le niveau très élevé de la compétition avec la présence de plusieurs pays venus avec leur armada professionnelle. Ce safari a été bénéfique à plus d'un titre pour notre élite, notamment par rapport au parcours qui était difficile. Ce genre d'échéances nous permet toujours d'avancer en matière de préparation physique et technique, dont l'endurance et la maîtrise de la stratégie d'une course», a-t-il expliqué. En matière d'évaluation individuelle, notre interlocuteur a été élogieux envers Azzedine Laagab. «Il a une fois de plus prouvé qu'il reste un des meilleurs cyclistes de sa génération. Je lui souhaite de rester sur la lancée jusqu'à la course olympique», a-t-il noté.

Mohamed Allab, une grosse perte pour la petite reine

Le cyclisme algérien est en deuil suite au décès de l'entraîneur national Mohamed Allab atteint par la Covid-19. Un technicien avéré que le sport à vélo a perdu selon Kahlal. «Le regretté a donné sa vie pour le vélo depuis qu'il était athlète jusqu'à sa reconversion en coach. Je retiens de lui son amour fou pour la petite reine. Il donnait tout pour promouvoir notre sport, notamment dans le cadre du projet du lycée sportif de Blida. Son abnégation a permis l'éclosion de plusieurs champions comme Cheblaoui et Bengayou. De ma part, je présente toutes mes condoléances à sa famille», a-t-il témoigné. La mort d'Allab a rouvert le débat sur la prévention contre le coronavirus. Selon Kahlal, les gestes barrières et les mesures recommandées dans le protocole sanitaire sont respectés. «C'est compliqué de rester tout le temps vigilant par rapport à une éventuelle contamination. Au niveau de la Fédération, une nouvelle campagne de sensibilisation sera lancée. Après avoir perdu Allab, nous ne voulons plus avoir d'autres victimes dans notre sport», a-t-il souligné.

Denis Lavagne, entraîneur de la JS Kabylie, à propos de la dernière défaite : «C'est un hold-up»

La JS Kabylie enregistre des résultats irréguliers ces derniers temps, notamment en Championnat de Ligue 1 ; des résultats en dents de scie. Et pour cause, après avoir triomphé à Sidi Bel-Abbès en allant battre l'équipe locale (5-0) puis accrochée à Bordj Bou-Arréridj, la lanterne rouge (1-1), la JSK a été battue mardi à domicile par le MC Oran (0-1) en match de la 22e journée de Ligue 1. Une défaite amère qui éloigne les Canaris du podium que l'entraîneur français Denis Lavagne explique par un hold-up. «C'est vraiment un hold-up puisque l'équipe adverse a eu une situation dangereuse en première mi-temps et a obtenu un penalty. On s'est fait surprendre par un contre. Après, ils ont défendu beaucoup plus bas et ont laissé peu d'espaces. On manquait un peu de jambe pour faire la différence, mais je pense qu'on a fait une bonne première mi-temps, avec de belles choses où on est arrivés à créer quelques situations. Et une fois qu'on avait été menés, cela a été plus dur pour nous, parce qu'ils se sont accrochés à ce résultat. Par moment, il nous manquait un peu de discernement, en jouant très long, balançant quelques ballons», dira le coach de la JSK qui qualifie cette défaite d'amère. «Oui, c'est une défaite amère. Certes, on a manqué de fraîcheur, de dynamisme pour pouvoir contourner cette équipe du MCO qui était très très regroupée en défense», poursuit-il en se tournant vers la prochaine rencontre ; celle des quarts de finale de la Coupe de la CAF. «Avec la Coupe de la Ligue, où on est d'ailleurs encore qualifié, après l'élimination de Sétif, du MCA et du CRB

Rugby : Fédération internationale (World Rugby) L'Algérie obtient le statut de membre permanent

L'Algérie a obtenu le statut de membre permanent de la Fédération internationale de rugby (World Rugby), permettant à la sélection nationale de prendre part aux éliminatoires du Mondial 2023 prévu en France, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAR). Outre l'Algérie, le Burundi est également devenu membre permanent à la World Rugby, portant le nombre de pays affiliés à 128, dont 19 membres associés (non permanents). «Les deux nations prendront part aux qualifications pour la Coupe du monde de Rugby 2023 par le biais de la Rugby Africa Cup 2021. La croissance rapide du rugby en Afrique s'appuie sur une stratégie visant les jeunes et les femmes, avec plus de 350 000 joueuses enregistrées en Afrique en 2020, contre 50 000 en 2012», indique le communiqué de l'instance internationale. «Cette annonce fait suite au lancement en avril du nouveau plan stratégique 2021-2025 de la World Rugby, qui établit un cadre pour la poursuite du développement et de l'expansion du rugby, en soutenant les fédérations et les régions dans le renforcement des capacités et des compétences, alors que la fédération internationale s'emploie toujours à avancer vers son objectif : faire du rugby un sport mondial pour tous», ajoute la même source. Sixième au classement continental, le XV d'Algérie vise une qualification au Mondial-2023 par le biais de la Coupe d'Afrique des nations 2022 (CAN-2022) qu'il doit remporter pour accéder au tournoi de qualification au Mondial qui se déroulera en France, où il évoluerait dans le groupe A aux côtés du pays organisateur, de la Nouvelle-Zélande, de l'Italie et du représentant du continent américain. Les rugbymen algériens devront d'abord passer par la phase de poules de la CAN prévue du 10 au 18 juillet à Kampala (Ouganda), aux côtés du pays organisateur et du Ghana. Les deux premiers de la poule C se qualifieront à la phase finale prévue en 2022.

SPORT

DÉCÈS DE L'ENTRAÎNEUR NATIONAL ALGÉRIEN MOHAMED ALLAB

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a annoncé hier le décès de l'entraîneur national de course sur route, Mohamed Allab, en profitant de l'occasion pour présenter

ses sincères condoléances à la famille du défunt.

Allab, relevant de la Ligue de Blida, restait sur une graduation, avec mention 'Bien', lors d'une formation en ligne, organisée dernièrement par

l'Union arabe de cyclisme (UAC).

Il avait obtenu une moyenne de 74,09, au moment où sa compatriote, Souad Alloui, également entraîneur nationale, mais relevant de la

Ligue de Béjaïa avait obtenu une moyenne de 70,62.

Allab était un homme très apprécié et sa disparition représente une énorme perte pour le cyclisme algérien.

MAHREZ ET MAN CITY CHAMPIONS D'ANGLETERRE

Officiellement sacré champion d'Angleterre après la défaite de Manchester United mardi soir contre Leicester (2-1), Manchester City et sa star algérienne Riyad Mahrez vont maintenant se concentrer sur la finale de la Ligue des champions, le 29 mai contre Chelsea pour atteindre son Graal. Avec 10 points de re-

tard et 4 matches à jouer avant la rencontre, les Red Devils n'avaient plus le droit à la moindre défaite sur cette fin de saison. Il y aura peut-être une petite frustration à ne pas voir City remporter ce titre, totalement mérité, par ses propres moyens. Mais l'histoire ne retiendra bientôt plus que la saison remarquable des Sky Blues, qui pourrait même de-

venir historique s'ils remportent leur première Ligue des champions. «Cela a été une saison et un titre de champion sans égal. Ca a été le plus dur. On se souviendra toujours de cette saison pour la façon dont on a remporté (le titre)», a assuré Guardiola dans un communiqué du club. Malgré ce troisième titre en 4 ans, assorti d'une quatrième Coupe de la

Ligue consécutive – un record co-détenu avec Liverpool –, le plus dur et le plus beau reste à faire pour City. «On va profiter de ce moment et on espère que les supporters aussi. Mais soyez certains qu'on va continuer pour tout faire afin de rapporter la Ligue des champions à la maison», a déclaré le capitaine Fernandinho.

Mots codés

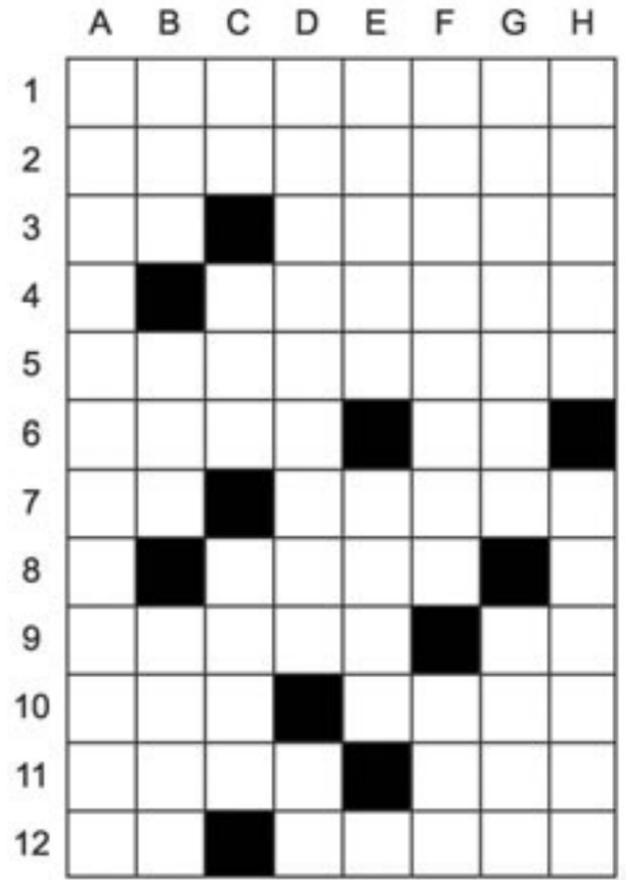


Mots mélangés

- ABBATIAL
- ACCROCHE ACTE
- AILE ATTIRAIL
- AUTOBUS BIPLACE
- BLAFARD
- BOUQUETIN BOURDE
- CANAPE CHANDELLE
- CHARGER CILLER
- DEVANTURE DORE
- EXCEDER GAULE
- GNOCCHI INSALUBRE
- INTEGRALE LETTRE
- MOUTON NUIT PAIE
- PISSENLIT POUR
- QUETSCHER RIGAUDON
- SOLDAT SOLENNEL
- TOURNANT



Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT :

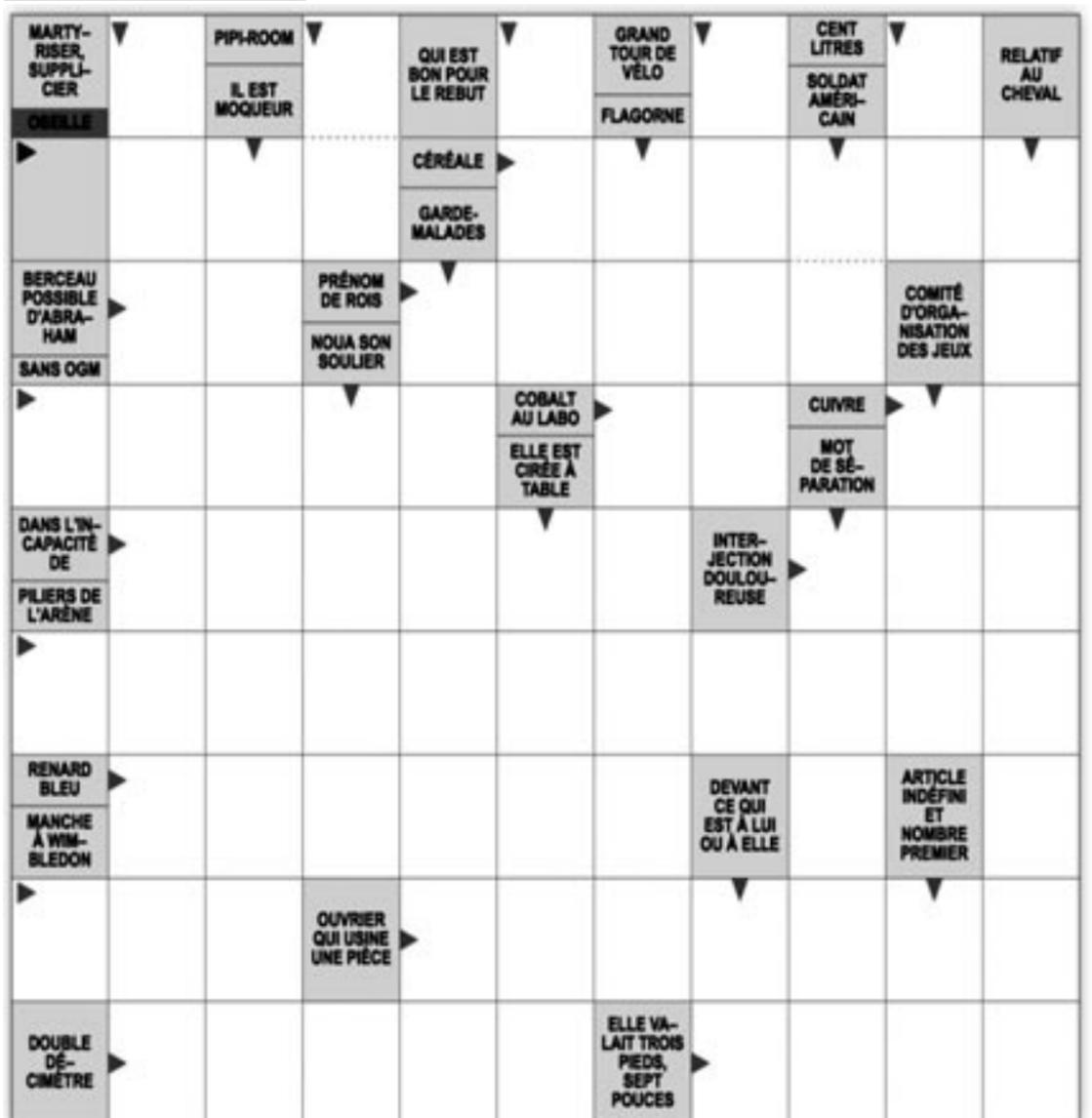
A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Startups

la conférence « Ghardaia Disrupt » aura lieu demain

Une conférence des Startups dédiée à la région sud du pays, baptisée « Ghardaia Disrupt », visant à améliorer l'écosystème de l'innovation à échelle régionale, sera tenue à l'université de Ghardaia, et qui sera organisée par le ministre délégué auprès du premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des startups, Yacine El-Mahdi Daoud. Ce colloque vise à redynamiser l'écosystème de l'innovation dans le Sud, et s'adresse aux entrepreneurs émergents, porteurs de projets innovants, experts en nouvelles technologies, ainsi qu'aux étudiants.

Au programme du colloque, des séances début avec des experts algériens sur la technologie agricole, la technologie hydraulique, la technologie alimentaire, l'économie circulaire et les énergies renouvelables, en plus de conférences et d'une exposition d'entreprises émergentes qui existent dans le sud du pays.

A cet égard, un colloque sera organisé sur les thèmes susmentionnés, et la finale se tiendra en marge du colloque.

Sonatrach, Tassili Airlines :

Une compagnie à la conquête des airs



Pour mieux faire connaître ses filiales, la direction de communication de Sonatrach s'attèle à donner davantage d'informations. La compagnie aérienne, Tassili Airlines, a été créée en mars 1998. C'est une filiale de la compagnie pétrolière Sonatrach. Au départ, les avions de Tassili Airlines avaient exclusivement le transport des employés de Sonatrach vers le sud du pays.

Tassili Airlines assure des vols réguliers intérieurs pour transporter les employés de Sonatrach vers le Sud où se trouvent les plateformes d'exploration des gisements de pétrole et de gaz.

Depuis 2011, la compagnie offre aussi des vols intérieurs et internationaux, pour le grand public.

La compagnie aérienne Tassili Airlines concentre l'essentiel de ses activités au profit des activités pétrolières en opérant des Chartres et Navettes au sol bien en Domestique qu'en International.

Les activités principales de Tassili Airlines sont les vols Chartres pour la société pétrolière Sonatrach et ses filiales, les compagnies pétrolières internationales et le travail aérien à travers sa filiale « Tassili Travail Aérien ».

Plus récemment, Tassili Airlines a étendu son réseau au service du grand public pour des vols chartres internationaux et le transport régulier national et international.

Tassili Airlines est membre des organisations internationales IATA, AACI, AFRA et TIMA.

Tassili Airlines possède aujourd'hui, en toute propriété, une flotte d'avions de divers types qui lui permet de répondre, de façon adaptée, à la demande du marché aérien en Algérie. Elle est composée de 15 avions dont la capacité varie de 37 à 155 sièges.

Enfin, il convient de rappeler, qu'en application de la politique de la responsabilité sociale appliquée, Sonatrach opère en permanence à travers sa filiale Tassili Airlines en acheminant les habitants des zones isolées et cela en desservant les patients vers les grands pôles hospitaliers par voie aérienne à tel point en place grâce aux efforts consentis des responsables de la Sonatrach et de la compagnie Tassili Airlines.

Aussi, un réseau d'assistance sanitaire des personnes atteintes de maladies graves, dont le cancer, des zones exclues vers les grands pôles hospitaliers par voie aérienne a été mis en place grâce aux efforts consentis des responsables de la Sonatrach et de la compagnie Tassili Airlines.

Covid-19

Bekkat-Berkani insiste sur le respect des règles sanitaires

Le président du Conseil national de l'ordre des médecins, Mohamed Bekkat-Berkani, a réitéré, hier à Alger, la « nécessité » d'observer de manière « scrupuleuse » des règles sanitaires « strictes » notamment l'obligation d'effectuer des tests PCR et antigéniques et ce, en prévision de la réouverture des frontières du pays.

« Il est nécessaire d'observer de manière scrupuleuse et stricte les règles sanitaires, notamment l'obligation d'effectuer des tests PCR et antigéniques, tel que recommandé par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Coronavirus, et ce en prévision de la réouverture des frontières de l'Algérie », a affirmé Dr Bekkat-Berkani sur les ondes de la chaîne 5 de la Radio nationale. Il a expliqué qu'il s'agit de « l'obligation d'effectuer des tests PCR, 36 heures à l'avance, après du test antigénique en plus de l'obligation de confinement en cas de positivité des tests », rappelant que l'Algérie figure parmi « les premiers pays à avoir repartir des dizaines de millions de ses ressortissants à commencer par les étudiants qui étaient bloqués au début de la pandémie à Wuhan (Chine) », premier foyer mondial de la maladie.

Dr Bekkat a souligné que l'Algérie connaît actuellement une « stabilisation de sa situation sanitaire », faisant observer, cependant, que « la décision de commencer à repartir nos ressortissants mais aussi celle de permettre aux Algériens qui travaillent en dehors du pays de quitter le territoire, apportant aussi



traits politiques et ce, en fonction des priorités à définir pour contre de manière progressive nos frontières ».

Rappelant que la « période d'attente sanitaire demeure toujours en vigueur », il a souligné que « les entreprises aériennes et maritimes ont la responsabilité de veiller à la sécurité sanitaire de tous les voyageurs dans les aéroports de transit ou dans les aéroports ».

A cet égard, il a affirmé que les mesures barrières doivent demeurer obligatoires, comme le port du masque, la tenue à distance des passagers du gel hydro-alcoolique ainsi que le respect de la distanciation physique sans oublier l'adoption du lexan.

CHU MUSTAPHA PACHA :

ouverture d'un nouveau service des urgences

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Pacha, vient d'être doté d'un nouveau service des urgences. C'est le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelhakmane Benbouzaï, qui a procédé, aujourd'hui, à son inauguration. Selon le ministre, le nouveau

service englobe plusieurs spécialités, dont la chirurgie générale, la chirurgie thoracique, l'orthopédie, la neurologie et la médecine vasculaire, soulignant qu'il peut, en cas de nécessité, être doté d'autres spécialités à l'instar de la médecine multi-spécialité, de l'ophtalmologie et de l'ORL. Ainsi, l'ex-

Sur un autre registre, M Bekkat-Berkani qui est membre de l'Autorité nationale indépendante des élections, a indiqué avoir déjà déposé un protocole sanitaire dans le cadre de l'ANIE en prévision des élections du 21 juin prochain.

Il a indiqué que ce protocole sanitaire a été déjà appliqué lors des élections sur la Commission électorale 2020 faisant observer toutefois qu'elle « diffère » pour les législatures concernées le nombre de personnes qui sont présentes dans les bureaux de vote compte tenu du nombre de candidats en lice qui devraient être observés.

ouverture du nouveau service des urgences médicales permettra de décharger l'ancien service qui accueille actuellement plus de 400 patients/jour, de garantir une meilleure prise en charge du malade et de réduire le temps d'attente et les déplacements entre les différents services.

Inondation de M'Sila :

Youcef Belmehdi rend visite à la famille de la dernière victime

Le ministre des Affaires religieuses, Youcef Belmehdi, accompagné du wali de M'Sila, a présenté, son condoléance à la famille du défunt, Tihri Lakhdar, sixième et dernière victime des dernières intempéries survenues à M'Sila. Après le soutien apporté à sa famille, la délégation s'est recueillie sur la sépulture de leur fils en priant Dieu de lui accorder sa

grande miséricorde. Parté depuis après les inondations, le regretté Tihri Lakhdar, âgé de 49 ans, était recherché depuis le 7 mai dernier à bord d'un véhicule à son domicile et retrouvé dans le même état. Il s'agit ainsi de la sixième et dernière victime des dernières intempéries. Pour triste rappel, de fortes pluies torrentielles se

sont abattues le lundi 4 Mai dernier, sur les wilayas de Médéa, Batna et M'Sila et ont provoqué des inondations et crises localisées qui ont causé le décès de 06 individus. Par ailleurs, des dégâts matériels importants ont été signalés au niveau de ces communes où plusieurs véhicules ont été endommagés par les inondations.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville à Béjaïa

Distribution de 3 018 logements AADL après 20 ans de retard

En visite de travail dans la wilaya, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Taoufik Belhabib, a présidé la cérémonie de remise des clés aux bénéficiaires de logements AADL, 1 et 2 réalisés au niveau du pôle Ighzen-Ouzaid dans la municipalité de Oued Ghir, marquant la distribution des 3 018 logements livrables. Un exposé sur la situation de l'Habitat et du programme AADL, 1 et 2 dans la wilaya de Béjaïa, qui a fait l'objet d'un documentaire, a été présenté au ministre lors de son déplacement au niveau du pôle d'Ighzen-Ouzaid qui a également visité un logement témoin sur le même site. Une cérémonie se tient sur tous les visages des heureux candidats qui ont dû patienter 20 longues années. «Voilà deux décennies que nous attendons ce logement. Bien plus que s'inscrit au programme AADL, est malheureusement décidé sans pouvoir partager ce bonheur de voir enfin ses enfants bénéficier d'un appartement. Il aura fallu un drame avec le



terrible séisme qui a frappé notre région pour que les autorités trouvent et mettent le paquet pour acheter les travaux des VRD et raccorder les logements aux différents réseaux, eau, gaz et électricité en deux ans. L'année tout entière on en discutait puis c'est à cette distribution, a confié en pleurs l'un des bénéficiaires.

En effet, il convient de rappeler que de nombreux rassemblements de protestation réclamant l'accélération des travaux ont été tenus par les souscrip-

teurs des deux programmes AADL, 1 (2001) et AADL, 2 (2013) devant le siège de la Wilaya. C'est tout que suite au dernier tremblement de terre du 18 mai 2020 que s'est ouvert officiellement le dossier de Béjaïa que les délégués ont été pressés en charge. Le déplacement d'une forte délégation des trois ministères, de l'Habitat, des Ressources en eau et de l'énergie a permis de débloquer la situation qui perdait depuis fort longtemps.